LA PRESSE

QUATRIEME ANNEE—No. 97 MONTREAL, MARDI 14 FEVRIER 1888 UN CENTIN.

EDITION DE MIDI

L'administrateur du MONDE n'a pas le moindre souci de la vérité et du respect qu'il doit à ses lecteurs comme à ses annonceurs. Qu'il donne suite à son défi ou qu'il se taise.—Put up or shut up.

NOUVELLES DU MATIN

A TRAVERS LE MONDE

CANADA

London, Ont., 13—Le vicaire général Bruyere du diocèse de London, est mort peu après onze heures ce soir.

Collingwood, 13 — Un grand banquet sera offert à M. Dalton McCarthy, C. R. M. P. jeudi soir à la salle de musique.

Halifax, 13 — Est arrivé le vapeur "Cinthia" de Glasgow. Ce vapeur partit de suite après avoir été déchargé, en destination de Baltimore.

Cornwall, Ont., 13—Les ouvriers en grève de la manufacture de coton sont retournés à l'ouvrage ce matin. La grève durait depuis un mois environ.

Saint Thomas, Ont., 13—On dit que M. Beaton inspecteur des licences pour Elgin ouest, fera prochainement des dénonciations contre plusieurs hôteliers de la ville pour violation de la loi Scott.

Gaspé 13—Les requérants dans l'élection contestée de Gaspé n'en ont pas appelé de la décision de Son Honneur le juge Pelletier qui a renvoyé la requête pour n'avoir pas été présentée dans les délais requis.

Ottawa 13—Les causes en appel à la cour suprême sont réparties comme suit dans la liste régulière : Provinces maritimes, 5 ; Québec, 8 ; Ontario, 10.

Il y a cinq appels à la cour de l'échiquier. Toutes ces causes sont au sujet de réclamations entre le gouvernement et les entrepreneurs.

Shédiac, N. B. 13—Le transfert du chemin de fer de Bouctouche au nouveau syndicat vient d'être affectué. Les officiers nouveaux sont : Louis De Bertrand, Philadelphie, président ; Williamson, ingénieur civil, Philadelphie, secrétaire-trésorier ; A. E. Killam, John L. Harris, Moncton, A. Renaud, Bouctouche, C. F. Stevens, Philadelphie, C. N. Skinner, M.P. Saint-Jean, directeurs.

Amherst N.E. 13—Il y a bien longtemps, un soldat anglais du nom de James Crawford, en quittant le service, reçut du gouvernement britannique une concession de 2,000 acres de terre dans le comté de Cumberland, N. E., et on dit que la ville d'Amherst est justement bâtie sur ce terrain, qui vaut aujourd'hui pour le moins un demi million de dollars. Crawford eut cinq enfants et ses descendants, qui sont répandus un peu partout, réclament le bien de leur ancêtre. Ils doivent se réunir pour se concerter. Pas n'est besoin de dire que les citoyens d'Amherst éprouvent une sensation qui n'est pas absolument agréable.

AMERIQUE

Saint-Louis, 13—Des voleurs ont pénétré dans le bureau du trésorier du comté de Panola, Texas, hier, et ont enlevé une somme de $6,000. Le trésorier, D. C. Hill, a été assassiné.

Baie Head, N. J., 13—La barque "Pairmount" partie d'Anvers pour New-York a échoué ici ce matin. On a sauvé avec difficulté les soixante et dix hommes de l'équipage. Le capitaine fit erreur en se guidant sur un phare étranger à la ligne de bateau. C'est ce qui causa le désastre.

Providence, R.I. 13—Le capitaine Fréderic D. Osmond, un français exilé et résidant depuis plusieurs années en cette ville, est devenu héritier d'une propriété située en France. C'est une héritage d'une valeur de $175,005. Osmond est un descendant du comte Henry Dr Osmond.

New-York 13 — Le correspondant du *Times* lui télégraphie de Londres : J'ai obtenu aujourd'hui une information très dignes de foi, portant que lord Dufferin s'est démis de la vice-royauté de l'Inde parce qu'il est dégoûté de la politique brutale et sanguinaire du gouvernement à l'égard de l'Irlande et parce qu'il est probable qu'il fera prochainement entendre sa voix sur cette question.

EUROPE

Havre 13—Est arrivé : "La Champagne" de New-York.

Londres, 13 — La course gagnée par Ross sur son concurrent Bubear a duré vingt trois minutes et seize secondes.

Vienne 13—Deux mille hommes sont encore occupés à faire le sauvetage des passagers du train de la malle sur le chemin de fer de Albany qui fut enseveli sous une avalanche de neige.

Dublin 13—Le procès de M. Blunt contre le magistrat de police pour assaut se termina aujourd'hui. La plupart des jurés sont nationalistes. On croit que le jury ne s'accordera point.

Londres 13—Dans son rapport, au parlement, la commission des colons écossais dit que ces derniers seront bientôt réduits à la dernière extrémité, si on ne prend les moyens de leur fournir de l'ouvrage.

Berlin 13—La deuxième lecture du bill anti-socialiste a été adoptée au reichstag aujourd'hui par un vote de 164 contre 80. La clause principale prolonge la loi existante jusqu'au 30 septembre 1890.

Dublin 13—Michael Davitt dans un discours qu'il a prononcé à Daikey, hier, a dit qu'aussi longtemps que Salisbury refusera le "Home Rule" à l'Irlande, aussi longtemps il se trouvera place entre deux feux, car les idées du "Home Rule" pénétreront dans les institutions de l'Angleterre.

San Remo 13—A la demande du prince héritier le docteur Mackenzie a envoyé à Berlin aujourd'hui un bulletin de la santé du prince. Dans ce rapport le Dr Mackenzie dit qu'il est impossible pour le moment d'affirmer l'existence d'autres maladies qu'une inflammation chronique du larynx avec une périchondrite.

Londres 13—Le *Standard* dit : Ce serait bon si toute l'Europe était convaincue que la politique de lord Salisbury est de supporter la triple alliance aussi longtemps qu'elle maintiendra la paix et que si la paix était troublée par une puissance étrangère, l'influence de l'Angleterre serait mise à profit contre l'agresseur.

Rome, 13—Des nouvelle de Massouah annoncent qu'un chemin de fer vient d'être complété à Dogali et des trains réguliers y circulent déjà. La station militaire des Italiens a été transférée à Dogali.

La brigade du général Genes avec l'artillerie ont pris un poste de séjour à deux kilomètres à l'ouest de Dogali.

Londres 13—Une partie de régates en canot sur la Tamise a eu lieu aujourd'hui entre Wallace Ross de l'Amérique et George Bubear d'Angleterre. Le prix du concours pour le titre de champion d'Angleterre fut une coupe d'une valeur de $400. La course se fit de Putney à Mortlake et Ross gagna par deux longueurs.

San Remo 13—Le prince héritier allemand a passé une excellente nuit. Il s'est assis vers trois heures hier et il resta debout plus longtemps aujourd'hui. Son appétit est bon. Il n'y a pas de symptômes de fièvre ou de bronchite. La princesse héritière consacre tout son temps au chevet du patient et quitte rarement la chambre du malade.

Londres, 13—Au banquet au Criterion ce soir, M. Stuart présida. Plusieurs membres de la chambre des Communes étaient présents.

M. Sullivan l'hôte de la soirée dit que ce n'était pas un banquet seulement pour les prisonniers libérés ; mais un banquet en l'honneur de toute la nation irlandaise. Il regretta l'absence de M. William O'Brien dont il fit l'éloge.

Meurtre à Québec—Arrestation du meurtrier

Québec 13—Un meurtre des plus sanglants eut lieu dans la banlieue de Saint-Roch, ce soir. Un homme nommé Leger Leclerc tua délibérément à coups de couteau un nommé Pherssen. Il parait que Leclerc qui réside à Saint Sauveur et possède une boulangerie était allé en visite à Saint-Roch et que la apprenant que sa femme était en compagnie de Phersson, il alla droit à ce dernier en le frappant au cœur. Pherssen mourut instantanément. Leclerc a été arrêté et incarcéré. La femme fut aussi mise sous garde comme principal témoin. Cette tragédie cause une grande excitation.

M. Flourens

Paris, 13—M. Flourens, ministre des affaires étrangères, qui visite les principales villes sur la frontière italienne, est arrivé à Briançon aujourd'hui. En réponse aux félicitations de ses succès diplomatiques il dit : "Le mérite de ces choses appartient à tout le pays parce qu'il est compris de l'autre côté de la frontière que toute l'attention et les intérêts de la France, convergent vers le ministère des affaires étrangères. C'est au patriotisme national et à notre attachement aux institutions libres que nos succès militaires devront être attribués si la frontière était attaquée. Ces sentiments m'ont engagé de venir en premier lieu à Briançon qui est la sentinelle avancée de notre frontière." Ces remarques furent accueillies par des applaudissements. En réponse à une question, M. Flourens continua : Comme français et patriote je me suis occupé personnellement de projets pour augmenter les forces de défense de Briançon. Je continuerai à m'intéresser à cette affaire."

Législature de la Colombie

Victoria, C. B., 13—Il s'est produit une scène pendant les débats à la chambre d'Assemblée vendredi, sur la résolution présentée par l'honorable M. H. Humphrey, accusant directement l'honorable M. Dunsmuir, président du Conseil, de s'être rendu coupable d'actes de trahison et d'expressions déloyales contre Sa Majesté et demandant la nomination d'une commission royale pour s'enquérir de ces accusations. La résolution formule textuellement les accusations.

Le proposant a ensuite exprimé le désir de retirer sa résolution pour le présent, mais le gouvernement déclara que l'affaire était extraordinaire et urgente, si elle était vraie, et qu'il désirait la voir réglée le plus tôt possible. La question fut référée à la décision de l'Orateur, et comme il n'y avait pas de précédent, il remit sa décision à aujourd'hui.

Durant le débat, on se servit d'expressions violentes et l'excitation était à son comble.

La résolution accuse Dunsmuir d'avoir cherché à annexer l'île de Vancouver aux Etats-Unis, et d'avoir proféré contre la reine des paroles qui ont été rapportées le 23 décembre, dans le *News* de Portland, Oregon. M. Dunsmuir nia la chose avec indignation.

Législature d'Ontario

Toronto 13—Le membre élu, M. Clarke, pour Northumberland-Est a été présenté à la Chambre aujourd'hui par l'honorable M. Hardy. Après avoir été accueilli par l'orateur, le nouveau député prit son siège au milieu des applaudissements sur les banquettes ministérielles.

Les bills suivants furent présentés et lus une première fois : pour amender un acte incorporant l'asile de Saint-Patrice d'Ottawa ; pour amender un acte pour la protection des animaux à fourrures ; pour un acte d'incorporation de la ville de Markdale ; pour amender la charte de l'église méthodiste.

Le procureur général soumit un message du lieutenant gouverneur transmettant les estimations budgétaires au montant de $2,988,724.62 reparties comme suit : Dépenses courantes de 1888 $2,574,658.67 ; sur le compte du capital $396,111.70 ; pour autres fins $2,795,425.

M. Hardy présenta les rapports annuels des départements des travaux publics et de l'instruction publique.

La chambre s'ajourna vers 3.40 heures.

—M. Bronson donna avis d'un bill pour amender l'acte des chemins de fer d'Ontario.

—M. le trésorier Ross prononcera le discours du budget demain.

—Deux délégations importantes ont eue une entrevue aujourd'hui avec le procureur général Mowat. L'une de ces députations était un sujet d'un grand pouvoir hydraulique au Sault Sainte Marie.

Le parlement anglais

Londres 13—La discussion fut reprise aujourd'hui sur la question de privilège posée par M. Picton, libéral, à propos de l'arrestation récemment de trois députés irlandais. Sir R. E. Webster, procureur général, nia qu'il existât quelque question de privilège à ce sujet.

Londres, 13—M. Picton répliqua vigoureusement au procureur général et il proposa définitivement "que l'arrestation injuste de M. Patrick O'Brien en quittant la chambre des communes était une contravention flagrante aux privilèges du parlement." Cette motion fut secondée par M. McLaren, radical.

La procureur général proposa en amendement "que la chambre regrette l'indignité faite à M. O'Brien, mais considérant que c'est une erreur, ne juge pas nécessaire de s'occuper davantage de cet accident.

M. Gladstone parla ensuite en protestant contre la conduite de Balfour et dit que M. O'Brien fut appréhendé sans mandat d'arrestation.

Comme sous-amendement, M. Gladstone propose que cette affaire doit être référée au comité des privilèges.

M. Parnell dit que le gouvernement agirait autrement, s'il était question d'un député anglais. Il protesta contre les devoirs que le gouvernement confie actuellement aux constables gardiens du parlement.

M. A. Smith nia que le gouvernement impose une charge d'espionnage aux constables sur la conduite des officiers du parlement.

M. Morley, libéral, seconda alors la motion de M. Gladstone pour référer l'affaire au comité des privilèges. Cette motion fut rejetée par un vote de 246 contre 151.

—M. J. C. Flynn, nationaliste, termina le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Londres 13—M. Parnell, chef du parti nationaliste, fit aujourd'hui son principal discours d'attaque générale contre la politique du gouvernement.

Il dit que le parti nationaliste était bien disposé à expédier au plus tôt les affaires parlementaires sans y mettre la moindre mesure obstructionniste.

Il passa en revue les principaux actes politiques des conservateurs au sujet de l'Irlande où, dit-il, la situation est plus tendue qu'on ne pense par suite de la grande coercition exercée contre cette nation. Il blâma l'acte des crimes, l'intimidation imposée à la ligue, le traitement injuste des prisonniers. Il prétendit que si le crime a diminué en Irlande c'est dû simplement à la législation faite par les libéraux.

M. Parnell termina en proposant la motion suivante : "Que la législation irlandaise de la dernière session est seule capable de diminuer le crime et améliorer la condition des choses en Irlande, et que les mesures répressives ainsi que les actes en général de l'administration actuelle sont injuste.

Le solliciteur général pour l'Irlande répondit à M. Parnell et sir G. O. Trevelyan fit ensuite motion que le débat fut ajournée.

Londres 13—Dans la division des votes sur la motion de M. Picton, M. Gladstone, M. Morley, sir Wm Vernon Harcourt et sir G. O. Trevelyan, votèrent avec la minorité.

—Les ministres fédéraux actuellement à Washington seront de retour à Ottawa samedi prochain.

DERNIÈRES NOUVELLES

LA COMMISSION DU TRAVAIL

(Suite des séances d'hier.)

Les buvettes et les ouvriers—Les ouvriers en cuir

M. Lamontagne, député percepteur du revenu. Il y a 1,949 licences pour vente de liqueurs à Montréal, dont 395 pour restaurants.

Le témoin produit un plan où sont indiqués les établissements licenciés.

Le plus grand nombre d'établissements licenciés se trouvent dans les quartiers ouvriers et sur les rues où passent les ouvriers pour se rendre à leur travail et en revenir.

Un mouvement a été fait pour diminuer le nombre des licences. Il y a quelques années je fus chargé de visiter les restaurants. J'ai fait rapport aux commissaires qu'un grand nombre de ces établissements n'étaient pas tenus suivant la loi. On résolut de diminuer le nombre des licences en conséquence, mais on n'en fit rien. Je crois qu'il y a trop de licences pour vente de boisson à Montréal. Je crois qu'il serait utile d'en réduire le nombre, généralement.

On demande au témoin s'il est à sa connaissance que des licences ont été accordées à des établissements qui ne se conformaient pas à la loi. Le témoin demande qu'on l'exempte de répondre à cette question.

P. E. Grafton, libraire, secrétaire de la branche de Québec de la société de tempérance Dominion Alliance, soumet un plan de la ville où les endroits licenciés pour vente de boisson sont marqués en noir. Je ne crois pas, dit-il, que la pauvreté et la misère conduisent à l'ivrognerie mais ce vice conduit à la misère. L'intempérance règne dans les plus hautes classes de la société.

Je crois qu'il y aurait moins d'intempérance si le nombres des licences était réduit. Je suis en faveur de la prohibition complète.

Je crois que les licences aux épiciers sont plus dangereuses que les licences d'auberges. C'est sur la boisson que les épiciers font la moitié de leurs profits.

Le témoin raconte les circonstances du suicide de l'ouvrier Rout.

Au sujet des immigrants étrangers le témoin dit que plusieurs ont été renvoyés du pays, pour cause d'immoralité. L'institution des femmes de la rue Mansfield a renvoyé, l'année dernière, vingt-huit immigrées dont on ne pouvait rien faire de bon.

G. D. Pearson explique à la commission, avec plans et modèles, une invention pour l'accouplage des chars. Cette invention soustrait les ouvriers des chemins de fer aux nombreux accidents occasionnés par l'accouplage des chars.

Samuel Labrie, âgé de 11 ans, dit qu'il travaille à la manufacture de tabac McDonald. Il gagne $1.25 par semaine et travaille neuf ou dix heures par jour. Il n'a pas à se plaindre de la manière dont on le traite à la manufacture.

La séance est ajournée à huit heures.

A la reprise de la séance, les témoignages suivants sont reçus.

Alfred Poirier.—Je suis tailleur de cuir. Les gages que reçoivent à Montréal les tailleurs de cuir sont de $7.50 à $8 par semaine. Il y a 17 ans que je travaille dans le métier et les gages ont toujours été les mêmes. Le nombre des tailleurs de cuir a augmenté d'une cinquantaine. Nous perdons, en général, deux mois par année. Il y a beaucoup plus d'apprentis qu'il n'en faut pour le présent. Les apprentis sont assez bien traités. On ne leur impose pas d'amendes. Les apprentis commencent à l'âge de onze ans quelquefois. C'est un travail fatigant. Je connais trois femmes employées dans le métier à Montréal. Ce n'est pas un travail convenable pour une femme. J'en connais une de 28 ans qui travaille à ce métier depuis onze ans et qui s'est toujours affaiblie depuis ce temps.

Le conseil des arts et manufactures a ouvert une classe de taillage de cuir, que plusieurs membres de notre métier suivent avec profit.

Nous travaillons dix heures par jour. Les conditions sanitaires de la manufacture où je travaille sont parfaites. Il est loin d'en être de même de certaines autres où j'ai travaillé. Les portes ouvrent en dedans. Il n'y a pas de système de sauvetage en cas d'incendie. Nous sommes 200 ouvriers dans la fabrique. Il y a trois étages et trois escaliers en avant et en arrière. En cas d'incendie on aurait de la difficulté à se sauver. La fabrique est bien chauffée, l'hiver, bien aérée, l'été.

Je connais des patrons qui ne veulent pas employer d'ouvriers appartenant à des organisations ouvrières. J'ai été renvoyé par un patron parce que j'étais membre d'une société ouvrière.

Il y a une fabrique de chaussures à la Réforme. On y taille le cuir. L'ouvrage est fait par des ouvriers et des apprentis.

Nous sommes payés tous les samedis.

Un deuxième témoin, tailleur de cuir, dit qu'il a travaillé aux Etats-Unis où les gages sont deux fois plus élevés qu'ici. On y gagne jusqu'à $24 par semaine. Il y a à peu près deux mois de chômage par année.

J'ai travaillé dans plusieurs fabriques à Montréal. Les unes étaient dans une excellente condition sanitaire, les autres dans la pire des conditions.

La fabrique où je travaille est mal aérée, mal chauffée. Il n'y a pas d'appareil de sauvetage en cas d'incendie.

Nous travaillons dix heures et demie par jour. Plusieurs ouvriers sont renvoyés à cause de leur nationalité ou de leur religion.

Les enfants travaillent dans le métier depuis l'âge de 6 ans.

Si nos gages ne sont pas aussi élevés qu'ailleurs, c'est dû au défaut d'entente entre nous. Si un ouvrier parle de demander une augmentation de gages, dix s'y opposent.

J'ai été boycotté et j'ai dû quitter Montréal deux fois, parce que j'appartenais à l'organisation du travail.

Auguste Coaillier, menuisier. Je suis employé à la manufacture de prélarts. J'y ai perdu un bras en 1886. Il explique dans quelles circonstances. On n'avait pas arrêté la machine et je travaillais à changer une courroie. La compagnie ne m'a rien donné pour me dédommager. J'ai cinq enfants. Je suis incapable de travailler et le médecin me dit que je ne pourrai pas travailler avant un an.

Vincent Belanger, plâtrier. Notre salaire est de 25 cents l'heure. Nous travaillons 10 heures par jour en été, et huit ou neuf heures l'hiver. Nous avons deux ou trois mois de chômage. Nos rapports avec nos patrons sont bons. Nous sommes organisés et tous les ans nous décidons si nous demanderons une augmentation de gages ou si nous travaillerons pour le même prix. Il y a de l'ouvrage pour tous les plâtriers à Montréal. Il n'y a pas plus de trois apprentis par patron.

L'organisation des ouvriers a eu pour effet d'augmenter les salaires.

George Knott, plâtrier, corrobore le témoignage précédent. Il a travaillé à New-York, où les plâtriers gagnent $4 par jour. Mais, à tout prendre, les salaires d'ici sont au moins aussi élevés, relativement.

Edmond Pelletier, cordonnier. Je travaille à la Réforme. Il y a environ 75 enfants de la Réforme employés à la cordonnerie. Il y a environ 20 hommes. Vu le grand nombre de machines, ces enfants ne peuvent pas apprendre tout le métier. Un enfant qui sort de la Réforme ne peut pas exercer le métier de cordonnier.

La séance est ajournée à deux heures cette après midi.

Les plombiers

A l'assemblée régulière des maîtres plombiers, on a fait rapport que trente-deux élèves suivent régulièrement les classes de plomberie, qu'un aussi grand nombre d'élèves demandent leur entrée et qu'il faudrait pourvoir aux moyens de leur donner accès à ces classes. Il a été résolu de prendre des mesures immédiates à cette fin.

On a discuté l'importante question de la fermeture des égouts des maisons. Cette question sera discutée plus complètement à une assemblée spéciale convoquée pour samedi, 18 courant, à trois heures de l'après-midi.

Le niveau du fleuve

L'eau du fleuve est beaucoup plus basse que l'hiver dernier, à la même époque. Elle est plus basse d'au moins trois pieds. Les turbines de l'aqueduc n'ont plus assez d'eau pour entretenir la motion et les machines à vapeur font seules le travail des pompes.

Commencements d'incendies

A 9.31 heures hier soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison de gros de la rue Wellington. Les pompiers appelés à temps, eurent raison des flammes en fort peu de temps.

—Peu après une heure ce matin, l'alarme No 46 appela les pompiers dans une écurie de la rue Colborne, où le feu fut encore éteint avant d'avoir fait des dégâts considérables.

Elections municipales

M. Jonas Théberge, a été élu maire de la paroisse Notre-Dame de Bonsecours du Richelieu.

M. Dawes a été élu maire de Lachine, contre M. Larche, par une majorité de 120 voix. L'élection a eu lieu hier. Comme nous l'avons dit précédemment, M. Larche avait été mis sur les rangs contre son gré et il a travaillé lui-même, avec activité pour faire élire M. Dawes.

La Cote Saint-Antoine

Plusieurs citoyens riches de la Côte Saint-Antoine ont conçu le projet d'embellir cette municipalité et d'y attirer une population nombreuse et distinguée. Pour cela, ils construiront un grand nombre de jolies maisonnettes et les vendront aux gens comme il faut, qui ont la bonne volonté de faire des économies et de devenir propriétaires. Chaque propriété se vendra $1,500 à $2,000 et sera payable par versements.

Les rues de Saint Gabriel

M. Saint-Georges, ingénieur de la Corporation, a donné ordre à l'inspecteur Flynn de faire poser des plaques indiquant le nom des rues dans le quartier Saint-Gabriel. Les rues sur lesquelles ces plaques, au nombre de 117, seront posées, sont les suivantes : Saint-Patrice, Des Manufacturiers, Saint Charles, Centre, Albert, Grand-Tronc, Mullens, Champlain, Knox, Joseph, Cherrier, Rushbrook, Wellington, Sainte-Madeleine, Bourgeois, Charron, Paris, Edinburgh, Liverpool, Dublin, Hibernia, Beresford, Napoléon, Atwater, Sainte Luce, Brewster, Ropery, Saint-André, Delisle, Saint-Henri et Saint-François.

Conseil-de-Ville

Il y a eu séance du conseil de ville, hier après-midi, sous la présidence de M. le maire Abbott.

Le président du comité de santé propose l'adoption du rapport de ce comité recommandant que des experts soient chargés de s'enquérir si le site choisi pour l'érection de l'hôpital Victoria n'est pas assez près du réservoir de l'aqueduc pour offrir un danger pour la santé publique.

Le maire observe qu'il fait lui-même partie, comme premier magistrat de la ville, du bureau de direction de l'hôpital. Ce bureau s'est assuré, avant de choisir le site, que l'établissement d'un hôpital à cet endroit ne serait pas préjudiciable à la santé.

Le rapport est déféré au comité des finances.

Sur la proposition de l'échevin Stevenson, le conseil s'ajourne.

Le Québec Central

M. R. N. Hall, M. P., pour la ville de Sherbrooke, est descendu hier au St-Lawrence Hall, de retour d'un voyage en Angleterre, où il s'était rendu pour assister à une assemblée des actionnaires du chemin de fer Québec Central. Ces nouveaux actionnaires ayant pris le contrôle du chemin, ont voulu en réorganiser l'administration. Les gens de Sherbrooke et des autres localités qu'il traverse n'en seront pas fachés ; car ce chemin de fer est, dans le Cantons de l'Est, ce qu'est ici le Montréal et Sorel. Il marche l'hiver, quand la neige n'atteint pas une trop grande épaisseur. M. Hall dit que les nouveaux directeurs veulent réparer la voie et l'équiper à neuf.

Ils s'occupent aussi du projet de construire un chemin de fer dans la vallée de la rivière Chaudière, afin d'avoir la ligne la plus courte possible entre Québec et la route du Pacifique, que le nouveau chemin devra rencontrer dans l'Etat du Maine. Cette nouvelle route mettrait Québec et les comtés d'en bas en communication directe avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Petites Nouvelles

—Le Dr Ricard est dangereusement malade à l'hôpital Notre-Dame.

—Le juge Buchanan a l'intention d'aller faire un voyage dans le sud pour cause de santé.

—Une grande assemblée de l'Association des ministres protestants a eu lieu hier à Montréal.

—Ce soir, M. l'abbé Bruchési fera une conférence, au cabinet de lecture, sur "la philosophie et les mystères."

—Il est question, à Sherbrooke, de ne pas accorder de licence aux épiciers pour vendre de la boisson à la bouteille ou au gallon.

—Un petit garçon du nom de Joseph A. Dussault s'est cassé une jambe hier, en tombant du toit d'un hangar sur la rue Lagauchetière.

—Madame J. B. Vallée s'est fait voler un collet de fourrure de la valeur de $20, dimanche. Elle croit que le vol a été commis dans l'église Notre-Dame.

—Un monsieur Chartier, de Watton, Cantons de l'Est, est mort subitement lundi, à Melbourne, en tirant du bois dans le chantier de M. Félix Pratt.

—Mademoiselle Marie Nina, fille unique de M. E. U. Piché, avocat, C.R., a, le 9 courant, dit adieu au monde, pour se faire Ursuline, sous le nom (en religion) de Sœur Marie du Saint-Esprit.

—Jeudi prochain les conservateurs du comté de Missisquoi doivent se réunir à Bedford poua choisir un candidat pour la prochaine élection d'un député à la législature de Québec. Il est probable qu'ils choisiront de nouveau M. Spencer.

—Un grand banquet a eu lieu samedi soir à Saint Rémi, à l'occasion de l'ouverture du bazar annuel en faveur du couvent. Près de 200 personnes assistaient à ce banquet. M. l'abbé Mongeau, curé de Saint-Rémi, et M. Sainte-Marie, M.P., étaient présents et ont adressé la parole.

NE LAISSEZ PAS

continuer ce rhume que vous avez. Vous croyez que ce n'est rien, mais il peut vous conduire au catarrhe, ou à la pneumonie ou la consomption.

Le catarrhe est dégoûtant ; la pneumonie est dangereuse ; la consomption est la mort même.

L'appareil de la respiration doit être conservé dans un état sain et libre de toutes obstructions et matières offensives ; autrement vous aurez du trouble.

Toutes les maladies de ces parties, la tête, le nez, la gorge, les bronches et les poumons, peuvent être guéries radicalement par l'usage du *Boschee's German Syrup*. Si vous ne le savez pas encore, des milliers et des milliers de personnes pourront vous le dire. Ils ont été guéris par ce remède et "ils savent ce qu'il est par eux-mêmes."

Bouteille, 75 cents, seulement. Demandez à aucun pharmacien.

L'honorable juge Tellier, de Saint-Hyacinthe, est en cette ville. Il présidait, hier, la cour de pratique.

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

—MM. les abbés C. Hogue et R. Garand, de Troy, N. Y., sont de passage en cette ville.

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

DR. J. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE
224 RUE ST. LAURENT, Montréal.
Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
3 sept—1 a

J. L. R. MERCIER, Notaire
Bureau du jour : 1608 Notre-Dame. Bureau du soir : 887 Ste Catherine.
ARGENT A PRETER 6%
8 fev—6m

VICTOR ROY
ARCHITECTE
26—Rue St. Jacques—26
MONTREAL
26avril—1 a

A. CASNIER
Charcuterie Parisienne, Rotisserie
150—RUE SAINT-LAURENT—150
Importation direc. Escargots de Bourgogne, Camembert, Artichauds, etc. Repas à toute heure. Salon privé. Service en ville.
2 sept—1a

M. LAUZON
ENTREPRENEUR LATTEUR,
No. 1348 Rue Ste Catherine
Tout ordre promptement exécuté. 18 juin-1a

S. COTE COMPTABLE AUDITEUR
Affaires de Succession et de Faillite, Collection, Rédaction et Traduction de Circulaires, Pamphlets, etc., pour le Commerce.
43 Rue Saint-Gabriel, Montréal
7 Fev-jno

BUANDERIE du Carré VICTORIA
287
RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE No 666.
On va chercher le linge et on le livre à domicile GRATIS. 24 aout—1a

VETEMENTS ELEGANTS
L'on trouve chez le soussigné une belle variété d'étoffes et tweeds dans les derniers goûts.
Vetements faits sur commande, coupe élégante et fini insurpassable. Spécialité de coupe, ajustage et confection de
MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, ROBES, Etc.
REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
(2eme porte de la rue Visitation.)
21 avril 1 an

Musique à bon marché. 10c chaque morceau ou 11c par la malle
Morceaux faciles, Sunrise, Schottische, Floating Breezes, Silver Moonbeams, l'Aurore, charmant poika, tous par Kinkel, Fairy Echoes C. D. Blake, Winifred valse, Blue Bird polka, aussi morceaux plus difficiles, 2me nocturne de Legbach, mélodie dans F. Rubenstein, Gaetana Majorka Ketterer, Mossy Dell, valse par les compositeurs de Fairy Wedding, et tout aussi bon, Premier Amour, Wellerstemcat quadrilles, Berceuse, Schulhoff, Amour Sacré, Resch, La sympathie commettant, Chant des Creats, Chant du berger, Mayflowers Oesten, Marche de Bonapatte, Vaillance, Polka Ascher, Tout à la joie, Blumenlied Lange, Pur comme la neige, Lange.
W. STREET, 29 Rue Bleury
10 mai—1a Coté du Beaver Hall.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
30 RUE ST JACQUES, Montreal
ETABLI EN 1881
Prêts sur hypothèque, à la campagne sur fermes en rapport ; à la ville sur maisons, magasins, etc., etc. Prêts aux Corporations avec ou sans hypothèque. Prêts aux fabriques de Paroisses, aux Municipalités Scolaires.
Prêts avec ou sans amortissement au choix de l'emprunteur. L'amortissement assure à l'emprunteur le bénéfice de l'intérêt composé sur le montant amorti, au même taux que celui qu'il paie.
Faculté de remboursement avant terme.
Achats de créances hypothécaires.
Capital de la Société.......... $5,000,000
Montant prêté.......... $2,600,000
M. CHEVALIER, Secrétaire-Général, E. J. BARBEAU, Directeur.
26 Dec—6 m

SLEIGHS ELEGANTS.
BIEN FAITS,
SOLIDES ET A BON MARCHÉ.
CARRIOLES
EN TOUS GENRES CHEZ
LATIMER,
92—Rue McGill—92
53jno

G. REINHARDT & FILS
BRASSEURS
ONT RECOMMENCÉ DE VENDRE LEUR BIÈRE EN
Bouteilles, pintes, chopine, demi-chopine.
Cette bière est embouteillée par vapeur, à la mode de Pasteur, et est garantie de se tenir en bonne qualité pendant l'hiver.
Spécialité de livraison pour familles.
Téléphone No 654
BRASSERIE EN HAUT DE LA RUE DES ALLEMANDS.
6 Dec.—j 31 Dec. '88

JOHN H. R. MOLSON & FRERES
Distillateurs de BIERE et PORTER
286—Rue Ste. Marie—286
MONTREAL
On constamment en mains les différentes espèces de
BIERE et PORTER
EN FUTES et en BOUTEILLES,
Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.
Ordres reçus par Téléphone.
Mr. WATSON, 10 Rue Fortification emboutellle notre bière et notre porter et est autorisé à se servir de nos étiquettes. 109—1a

FLEURS A VENDRE
M. W. B. DAVIDSON & FILS ouvriront
Mardi, le 24 courant,
leur nouveau magnifique magasin, ainsi que la serre adjoint, au No 86 Carré Victoria, Succursale No 1.. rue Notre-Dame.
Nous avons le stock le meilleur et le plus considérable de plantes de serre et d'ornements qui ait jamais été offert au public à des prix convenables, bancs rustiques et suspensions (une spécialité), ordres reçus pour bancs rustiques, suspensions et plantations de jardins.
Nous recevons aussi tous les jours de nos grandes serres de la côte St. Paul, des fleurs fraîchement coupées, en grande variété, 20 pour cent au-dessous des prix des fleurs importées.
Choix magnifique de fleurs pour noces, dîners, plantes de table, (une spécialité), bouquets, croix et dessins en tous genres aux plus bas prix. Commandes exécutées promptement.
Les personnes désirant visiter nos grandes serres, peuvent le faire facilement en prenant le train de Lachine qui arrête à la Côte St. Paul, à cinq minutes de marche de nos serres.
21 mai 1 an

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No 44.

LE
REMORDS D'UN ANGE

XIII

Suite.

Elle se mit alors à marcher dans sa chambre avec une hâte fébrile. Quelqu'un qui l'eût observée aurait compris qu'elle cessait d'être la maîtresse de sa volonté et de sa raison.

Elle allait à grands pas, parlant presque à haute voix.

—C'est fini, dit-elle, c'est fini. Seule je savais le terrible secret, mais à présent que faire ? que devenir ? Elle sait tout... Il faut me punir.... Il m'est impossible de supporter cette vie !.... Maudite ! maudite !

Elle essaya de se remettre un peu, de se calmer. Ce fut en vain.

Elle regarda l'heure sans savoir pourquoi elle le faisait.

—Une heure du matin ! dit-elle machinalement sur un ton d'aliénée.... Peut-être aurais-je dû lui confier mon malheur.... à lui.... reprit-elle. Qui sait s'il ne m'aurait pas consolée ! Consolée ! Ah ! bien, oui ! consolée ! Personne au monde ne peut, ne doit avoir pitié de moi.... Allons, c'est bien fini. L'abbé m'a renvoyée impardonnée parce que je suis impardonnable, et voilà maintenant que ma mère m'a maudite....Je suis plus misérable que Caïn.... Il ne haïssait que son frère, moi, je hais ma mère !....

Elle se cacha la figure dans ses mains. Puis elle redressa subitement la tête en un mouvement violent.

Mourir ! s'écria-t-elle. C'est le seul moyen d'expier mon crime.

Et avec cette promptitude d'exécution qui est le caractère des véritables désespérés, elle prépare tout pour en finir.

Une pensée l'arrête pourtant. Elle se voit inanimée et rejetée par la Seine sur une berge.

Elle est élégamment vêtue. Son cadavre fait sensation. On cherche ; les journaux parlent et l'on apprend qu'elle est Mlle Courtenay.

A cette idée, elle éprouve un sentiment de pudeur et de honte. Un suicide est toujours une tache pour une famille. Il faudrait qu'elle mourût sans qu'on pût la reconnaître plus tard.

Mais comment ? Son intention est formelle. Quoique bien résolue à se tuer cette nuit même, elle veut trouver un moyen de disparaître tout à fait : comme une fille du peuple dont la mort ne produit aucune sensation.

—Une fille du peuple ! dit-elle lentement.

Si j'en pouvais prendre le vêtement.

Et, tout à coup, une idée lui traverse l'esprit. Elle se souvient de ces vêtements de paysanne qu'elle a découverts un jour et qui l'ont intriguée.

Elle sait où ils sont. Sans être obligée à faire le moindre bruit, sans réveiller personne, elle peut les prendre à l'étage supérieur. C'est bien. La voilà tranquille. Elle ira tout à l'heure.

Avant, elle se met à son bureau de jeune fille et commence une douloureuse lettre qu'elle écrit fiévreusement. Cette lettre la voici :

"Mère,

"Vous l'avez dit, je suis maudite.

"Qu'importe si j'ai combattu ? Puisque je n'ai pas triomphé, je suis coupable.

"Une fille comme moi, misérable, et honteuse, n'a pas le droit de vivre. La punition que j'ai méritée, je vais la subir sans murmure, heureuse si vous ne gardez pas un détestable souvenir de cette criminelle enfant que le ciel vous a donnée.

"Demain je serai morte.

"Oubliez-moi, ma mère, oubliez-moi et reportez sur ma sœur cette tendresse dont je suis indigne. Vous supposerez que je suis morte toute petite. Mais avant de perdre tout à fait mon souvenir, oh ! ma mère, au nom du Dieu miséricordieux, pardonnez-moi.

"C'est mon crime et votre malédiction qui me tuent. Encore une fois, pardonnez-moi, je vous en supplie. A l'heure où je vous écris, je me considère comme morte.

"C'est donc du fond d'une tombe que votre malheureuse Blanche vous crie avec le plus cruel désespoir : Pardon, mère, pardon !....

"Vous avez prononcé mon arrêt. Je l'exécute, mais n'oubliez pas que la justice une fois satisfaite, on doit amnistier au moins la mémoire du criminel.

"Pourquoi faut-il que j'aie été une fille pareille ? Dieu m'est témoin que j'aurais voulu naître dans une autre condition.... mais je suis la chair de votre chair, le sang de votre sang, et c'est là ce qui me rend si terriblement coupable !

"Embrassez Valentine. Embrassez mon père. Je n'ajoute plus rien pour pouvoir garder mon courage.

"Adieu ! en ce moment suprême, je vais peut-être me sentir meilleure, je vais peut-être vous adorer, comme je le dois, ma mère !...."

Elle ne signa pas sur l'enveloppe, elle écrivit ces simples mots : A ma mère.

Puis, prenant une autre feuille de papier, elle traça les deux lignes suivantes :

"Georges, je vous aimais et je meurs. Souvenez-vous et priez pour moi.

"BLANCHE"

Ces suprêmes adieux terminés, la jeune fille, toujours acharnée dans sa résolution, sortit sans bruit de sa chambre, monta un étage, ouvrit doucement une armoire qu'elle connaissait bien, trouva les vêtements, la robe que Mme courtenay portait dans deux circonstances décisives de sa vie et les emporta furtivement dans sa chambre.

En un instant, elle eut passé la jupe et endossé le corsage. Comment était-elle ainsi ? Qu'importe ? L'idée ne lui vint pas de se regarder dans une glace. Elle allait vers la mort, vers la délivrance et toute autre préoccupation lui était étrangère.

Mourir ! si jeune ! expier son prétendu crime. Voilà quelle était son idée fixe.

Maintenant, il fallait sortir de l'hôtel. Avant de descendre, pourtant, elle rouvrit la lettre adressée à sa mère et y ajouta le *post-scriptum* suivant :

"Si l'on trouve mon corps, on ne me reconnaîtra pas. Acceptez donc sans douleur mon sacrifice nécessaire. Il ne vous déshorera pas.—B...."

Quand elle fut tout à fait prête, Blanche descendit du grand escalier. Tout dormait dans la maison. Elle passa par une porte de service qui n'était close qu'au verrou.

Une fois dans la cour, elle s'approcha de la loge du concierge.

Là, le cœur fallit lui manquer. Mais ce ne fut qu'une faiblesse passagère. Tout était dans une profonde obscurité. Mais que pouvait-elle redouter, elle qui tout à l'heure tomberait dans les ténèbres de la mort ?

Après avoir raffermi son cœur, Blanche frappa doucement à la porte du concierge et d'une voix qu'elle s'efforçait de déguiser, elle dit assez haut :

—Martin, ouvrez, ouvrez vite !

Machinalement et à demi endormi, le concierge tira le cordon et quand, éveillé tout à fait, il se demanda qui pouvait sortir à pareille heure, quand il allait se lever peut-être pour s'en assurer, la grande porte de l'hôtel s'était refermée et le brave concierge, retombant sur l'oreiller, reprit paisiblement son somme.

Lorsqu'elle mit le pied dans la rue complètement déserte à cette heure, Mlle Courtenay poussa un cri de soulagement.

Elle était libre enfin !

Libre d'aller ensevelir dans le néant ses remords et son douloureux secret.

Blanche eut d'abord quelque peine à s'orienter.

Au milieu de la nuit, le quartier qu'elle habitait, qu'elle connaissait, prenait une physionomie toute différente de celle qui lui était habituelle.

Elle ignorait l'itinéraire le plus direct pour arriver à son but, et elle se fut bien gardée d'interroger les rares passants qu'on rencontrait encore à cette heure tardive, car elle eût craint que l'un d'eux ne suspectât ses allures et ne l'interrogeât à son tour.

(*A continuer*)

Dr. A. J. B. ROLLAND
Maladies des Oreilles, du Nez, de la gorge et du Larynx.
CONSULTATIONS :—Tous les jours, de 2 à 5½ p.m. Samedi de 10 à 12 a.m.
1648—RUE STE. CATHERINE—1648
13 mai—1 a

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

—L'inspecteur de la cité a donné ordre de faire marquer le nom des rues du nouveau quartier Saint-Gabriel.

CAPOTS EN ASTRACAN
Grand ce capots en astracan. Bonne qualité. Garantis solides et durable. Prix réduits.
CHS. DESJARDINS & CIE.
1537 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils
92—jno Montréal.

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

REDUCTION ENORME
Vu que la saison est très avancée et que nous devons faire de la place pour notre importation de chapeaux du printemps, qui commencent à arriver, nous avons décidé de vendre notre immense stock de fourrures à grande réduction, d'ici au premier de mars. Avis à ceux qui veulent épargner de l'argent.
FRANCŒUR ET STE MARIE,
93-jno 1490 rue Ste Catherine

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance" 57—jno

POELES A VOITURES DITS CHAUFFRETTES CARREAU
Voilà une invention qui fait merveille et qui mérite bien ses succès. Rien de plus commode, de plus sain pour les voyageurs ou les gens forcés de stationner en plein air. Ce petit poêle a la forme d'un manchon : il pèse à peine quatre livres, une poignée en métal permet de le porter à la main. Sans fumée ni odeur, il donne abondance de chaleur. Il est à si bon marché : (de 2 à 3 piastres), que tout le monde peut se le procurer ; avec quelques sous de charbon, on se chauffe pendant six et même dix heures. Pour les malades, il remplace avantageusement les bouteilles d'eau chaude et les briques chauffées. Recouvert d'un tapis, il devient un meuble élégant, d'apparence agréable.
Les cochers de place, les personnes du marché, les cultivateurs qui font de longs trajets, les jeunes gens qui promènent leurs belles, tous ceux qui apprécient le confort et la valeur de la santé se rendent au No. 250 de la rue Saint-Laurent et en viennent munis d'un de ces poêles à voiture appelés *Chauffrettes Carreau.*

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

MARCHANDISES D'AUTOMNE
Nous avons visité l'établissement de tailleur de M. J. W. Lamontagne, au No 1628, rue Notre-Dame, et nous y avons remarqué les marchandises les meilleures et les mieux assorties que nous puissions trouver dans tout Montréal. Le choix des étoffes et tweeds français, anglais, écosssais et canadiens, a été fait avec un goût vraiment exquis.
M. Lamontagne tient un assortiment varié qui lui permet d'offrir au public tous les genres de marchandises possibles, et cela à des prix qui engagent à retourner à ce magasin. Depuis que M. Lamontagne s'est établi sur la rue Notre-Dame, non-seulement il a su conserver l'excellente réputation qu'il avait déjà pour la coupe élégante des habits, mais encore il s'est fait une renommée qui lui a attiré la meilleure clientèle de la ville et de la campagne.
12 avril—1a

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

—MM. Mathieu et Gagnon annoncent une grande vente à réduction pour ce mois ci. Si nous en jugeons par les prix affichés dans leurs vitrines, les avantages sont immenses au No 1505 rue Notre-Dame. 38-jno

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

PEINTURE ARTISTIQUE DECORS, ETC., ETC.
MM. Beaulieu et Rochon, les peintres décorateurs bien connus, font une spécialité de la décoration des églises et chapelles, fresques à la cire ou à l'eau, tableaux sur toile à fresque, en couleur et grisaille dorures et sculptures de tous genres, décors de salons, salles à dîner, etc., des plans et estimés sont fournis pour toutes sortes de décorations.
MM. Beaulieu et Rochon se chargent aussi de la peinture des enseignes, vitrines, etc., Bureau et atelier : 586 rue Mignonne, Montréal. 132-1a

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

—Beaucoup de dames sont affligées d'une croissance de poils dans la figure, ce qui défigure les plus jolis minois. Mme Desmarais et Lacroix, 1263 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elizabeth, ont une préparation infaillible pour faire disparaître ces poils sans nuire à la peau la plus délicate, ces poudres sont d'une et deux piastres la boîte. Ils ont aussi une préparation pour enlever les rousselures et taches de la figure, ainsi que d'autres pour frotter les dents, nettoyer la tête, teindre la moustache et la barbe. Aussi des poudres blanches et rouges, meilleures qu'aucunes autres vendues à Montréal.
Voyez les certificats que nous publions dans ce journal tous les mercredis et samedis.
Aussi une préparation pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle. 73—jno

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
WURTELE & CIE,
Propriétaires.

ADMINISTRATION ET REDACTION

No. 1540, RUE NOTRE DAME.
(En face de l'Hôtel-de-Ville)

ABONNEMENT

Edition Quotidienne.................. $3.00 par an
Edition Hebdomadaire .... 1.00 "

ANNONCES mesure agate

Première insertion..................10 cts la ligne
Insertions subséquentes.......... 5 cts "

La PRESSE est publiée à 3 éditions, à midi, à 2 hrs., et à 4½ hrs. p.m.

Sa circulation régulière est la plus considérable parmi les journaux français au Canada.

Son administration est dirigée d'après les plus stricts principes suivis en affaires.

Sa rédaction est variée et s'occupe de tous les sujets d'intérêt général propres à instruire le lecteur, à lui plaire et à le récréer. Sous le rapport de la moralité, elle s'efforce d'éviter les reproches des plus scrupuleux. Toutes polémiques d'un caractère personnelle sont soigneusement évitées.

L'édition hebdomadaire de LA PRESSE est un véritable journal de famille et s'occupe plus que tout autre journal d'agriculture et de colonisation.

Ceux de nos abonnés qui nous écriront pour faire changer leur adresse, sont priés de nous donner l'ancienne adresse en même temps que l'adresse nouvelle. Ils devront aussi nous dire si c'est l'édition quotidienne ou hebdomadaire qu'ils reçoivent.

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit :

LA PRESSE.
P.O. Boite 1178 Montréal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 14 FEVRIER 1888.

MARDI, 14 FEVRIER 1888

45e JOUR DE L'ANNÉE.

Lever du soleil à 7 h. 13 m.
Coucher du soleil à 5 h. 17 m.
Lever de la lune à 8 h. 34 m. M.
Coucher de la lune à 7 h 59 m. S.

3e JOUR DE LA LUNE

Les jours croissent de 1 h. et 23 m. durant le mois.

Mardi gras

Saint Valentin

prêtre martyr

La bienheureuse Christine Visconti, issue de race impériale des Visconti de Milan, elle déserta à quinze ans le palais paternel pour échapper à un mariage et vivre dans la solitude, au fond d'une forêt. Elle vint plus tard à Galice, où elle servit les pauvres et les vieillards de l'hôpital, jusqu'à sa mort (1458).

TEMPERATURE

TORONTO.

La dépression mentionnée hier soir s'est dirigée rapidement vers l'Est et un système anti cyclonique très important s'est dirigé sur les territoires du Nord-Ouest. Le temps a été plus doux des lacs à l'atlantique avec un degel dans Ontario, mais dans le Nord-Ouest la température est descendue de 20 à 30 degrés au-dessous de zéro avec vent fort.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Haut du Saint-Laurent.—Vents forts et bourrasques se dirigeant vers le nord ouest ; généralement nuageux avec neige et temps beaucoup plus froid.

MONTRÉAL.

(Thermomètre de "La Presse.")

A 7 a.m.—30° au-dessus de zéro.
A 10 a.m.—[illegible]° au-dessus de zéro.
A midi—25° au-dessus de zéro.

TEMPS—Bourrasques de neige.

L'administrateur du MONDE est-il trop borné pour s'apercevoir que nous avons déjà relevé son défi sur toute ligne, ce qui veut dire que nous ne jouons pas sur les mots, mais que lui croit le public assez simple pour ne pas comprendre que le MONDE recule après avoir lancé son insolent défi.

A quand votre arbitre ? Nous sommes prêts, messieurs.

Taisez-vous ou mettez votre argent au jeu.—Put up or shut up.

MARTYROLOGE CELTIQUE.

C'est aujourd'hui, 14 février, un jour remarquable. Il va se dépenser des sommes immenses pour les *valentins*. Les lettres valentines sont encore de mode. C'est un moyen comme un autre de dépenser son argent.

Mais la Saint-Valentin, comme la Saint-Jean-Baptiste, a une origine payenne.

L'église a su en faire des fêtes chrétiennes.

Voici, d'abondant, ce qu'on entend par *valentin* :

Nom du prétendu que, dans plusieurs villes de province, chaque jeune fille avait coutume de choisir, à l'époque de la fête des Brandons, le premier dimanche du carême. Chaque jeune fille écossaise avait aussi son *Valentin*.

On appelait Valentine celle qui choisissait le Valentin.

On appelait le premier dimanche du carême *des Brandons*, parceque ce jour-là le peuple allumait des feux, dansait alentour, et parcourait les rues et les campagnes, en emportant des brandons ou des tisons allumés.

⁂

Mais un mot sur Saint Valentin, prêtre et martyr.

Ce saint prêtre vivait à Rome au troisième siècle. Il fut décapité pour sa persistance à demeurer chrétien, le 14 février 270. On trouve de ses reliques à l'église de Saint Praxèdes. Son nom et son martyre sont mentionnés par la plupart des hagiographies.

Pour mettre fin à une coutume payenne qui existait à Rome, touchant les jeunes gens des deux sexes, et qui se célébrait le 14 février, jour consacré, au temps du paganisme, à *Februata Juno*, on fit intervenir des noms des saints qui dorénavant remplacèrent des catalogues ayant une toute autre signification.

Les autres fêtes de saints de ce jour sont : Saint-Marc, abbé, Saint-Abraames, évêque de Carres, en Mésopotamie, Saint-Auxentius, ermite, vivant en Bithynie au 5e siècle : Sozomène en fait les plus grands éloges ; enfin Saint-Conran, évêque d'Orkney.

LA SEMAINE COMMERCIALE.

La note dominante des affaires, la semaine dernière, a été celle du calme. La situation du commerce des marchandises sèches a été semblable à celle de la semaine précédente ; il n'y a aucune amélioration à constater, au contraire, et s'il faut en juger par le nombre croissant des faillites, cette situation marche de mal en pire.

Le commerce des fers et ferronneries s'annonce assez bien ; les articles de tablette sont en bonne demande à prix fermes.

Les affaires en grains sont absolument tranquilles sur notre marché. A Chicago les blés sont actifs et à la hausse, la dernière cote les faisait 76½c.

La "*Mark Lane Express*" de Londres en date du 6 courant dans sa revue des marchés aux grains anglais, pour la semaine dernière dit : "Les prix des blés indigènes sont contraire aux vendeurs. Pendant la dernière semaine écoulée il a été vendu 70,744 quarters de blé au prix de 30s 8d contre 44,371 quarters à 34s pendant la semaine correspondante de 1887. Les farines sont calmes. Les farines indigènes subissent la dépression causée par l'immense quantité sur le marché de produits analogues étrangers : les vendeurs ont accepté 6d en moins. La cote de Liverpool est 1d par quintal en baisse.

Sur le marché de Montréal l'avoine a atteint 41c par 32 lbs, et le blé-d'inde 80c droit payé. Les autres grains sont stationnaires.

Le commerce des foins n'est pas encourageant, les commerçants canadiens ne veulent, et ne peuvent payer plus de $8 à $9 le 100 bottes ici pour le foin libre, les détenteurs de stock de foin pressé demandent $12, $11, $10 la tonne pour le No. 1, 2 et 3 respectivement, à Boston le meilleur foin va à peine audelà de $16.75 la tonne.

A Montréal, nous cotons, lard canadien $17 à $17.50, lard désossé $18, lard de l'Ouest $16.75, saindoux canadien à la livre 9½c, saindoux de l'Ouest au seau Fairbanks $1.95, Armor au seau $1.85. Les saindoux sont fermes et même à la hausse pour ceux de l'Ouest. Le commerce des provisions est généralement satisfaisant. A l'approche du carême les affaires en poissons s'accentuent un peu, et la dernière cote dans cette branche d'affaires donne aujourd'hui le hareng du Labrador No 1, au baril $5, au ½ baril $2.75, le hareng du Cap Breton, au baril, $5. Le saumon $15 au baril, le saumon de la Colombie Anglaise à $7 par ½ baril. L'anguille 6c par lb. La morue No 1 en quart 2½c par lb, la No 1 large en quart 3¼ par lb, la No 1 en boucaut 3½ par lb. Il y aura ces jours-ci sur notre marché de la truite des lacs et nous croyons savoir qu'on en demandera $5.50 prix de gros par demi quart.

Le commerce des épiceries est satisfaisant sans changer ses prix. Les sirops sont plus que rares sur le marché ; les mélasses, particulièrement les Barbades, continuent d'être recherchées à prix durs.

Les sucres ont éprouvé une légère variante ces jours derniers. Nous cotons aujourd'hui les sucres blancs comme suit : extra ground, qts., 8½c ; do, en boîtes, 8¾c ; cut loaf, qts., 7⅞c ; do, ½ qts., 7 15-16c ; do, boîtes, 8c ; powdered, 7⅞c ; sucres jaunes depuis 6c en montant jusqu'à 7¼c.

Le mouvement des fruits est assez bon, les prix sont sans changement. Nous cotons encore : orange Valence $2.25, Florida russetts $2.50, Florida Brights $4 ; Citron Messine $3.05 à $2.75, Messine $3.60 à $3 ; dattes Golden layers 4½c à 5 cts ; figues, fancy layers 4½c, pulled 18c, à la boite 6½ cts ; pommes sèches 6½ cts, pommes évaporées 58c, à la boite 10 cts ; oignons espagnols à la caisse $3.50, au panier $1.25 ; oignons du Canada au quart $3.50 ; noix picans 10c, avelines (filberts) 8½ cts, amandes de Tarragone 14½c, noix de Grenoble 14c, pea nuts 9c.

Le marché monétaire est bien pourvu, et les escomptes demeurent à 7 et 8 pour cent.

LES CANTONS DU NORD D'ONTARIO.

La terre au lac Nosbonsing

(Notes inédites d'un missionnaire.)

Nosbonsing, Poste Office,
le 28 janvier 1888.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de votre journal pour répondre, le plus brièvement possible, aux nombreuses lettres que j'ai reçues, ces jours derniers. Ces lettres toutes remplies de questions m'ont été adressées par des Canadiens de la province de Québec et des Etats-Unis, à propos des notes publiées par le journal *Le Monde* ; notes se rapportant aux places nouvellement ouvertes à la colonisation dans le nord d'Ontario. En vous demandant de publier la présente lettre, je n'ai nullement l'intention de nuire en quoique ce soit, aux œuvres dignes des plus grands éloges de Monsieur le curé Labelle, et du Révérend Père Nolin, S.J. ; je ne veux pas prêcher qu'il soit préférable de s'établir ici plutôt qu'ailleurs, non ; je veux simplement répondre au meilleur de ma connaissance aux informations qui me sont demandées.

Depuis près de deux ans que je suis au Lac Nasbonsing, j'ai beaucoup vu et entendu touchant l'étendue et la qualité de la terre cultivable, des cantons que je parcours comme missionnaire. Ces cantons ou *townships* sont ouverts aux colons depuis que le chemin de fer du Pacifique est construit. Ils sont arrosés par les nombreux cours d'eau, têtes des rivières du Sud, du Wassa-Waos, de La Wase qui se jettent dans le lac Népissing et de la Pettawawa, Amable Dufond et Mattawan qui se jettent dans l'Ottawa. Pas de montagnes. Le sol est cependant accidenté sur tout le long de la ligne du chemin de fer qui suit presque toujours, de Pembroke à North Bay, une chaîne de collines très-rocailleuses dont la vue n'a rien d'attrayant pour le colon en quête d'une terre nouvelle. Le sol est aussi accidenté autour des lacs, mais moins rocailleux surtout au sud du Nasbonsing et du Wassa-Waba.

A part cette chaîne qui, dans sa plus grande largeur n'a pas deux milles, quand elle traverse les townships de Bonfield et de Ferris ; le terrain est assez plan pour être presque partout facilement cultivé. Il y a des roches sur un bon nombre de lots, mais elles ne sont pas en grande quantité ni dispersées partout. Il peut s'en trouver plus ou moins sur chaque lot, mais jamais assez pour nuire sérieusement aux travaux de l'agriculture, à part la zône rocailleuse dont j'ai parlé plus haut. Le climat est sain et certainement très favorable à la santé ainsi qu'à l'agriculture. La neige arrive vers la mi-novembre et avec elle le froid souvent fréquent c'est vrai mais pas aussi terrible que dans les environs de Québec. Jamais plus de trois pieds de neige et aussi, au dire de ceux qui sont établis depuis six et sept ans, jamais de tempêtes qui ont duré un jour.

Dès le quinze avril la neige et la glace ne sont plus qu'un souvenir, de sorte qu'il est aisé de commencer à bonne heure les travaux des champs.

L'été est chaud mais ce n'est pas une chaleur accablante, cela est sans doute dû au voisinage des forêts et des nombreux lacs, de toute grandeur, dont l'eau toujours froide est excellente à boire.

L'automne depuis deux ans a été bien beau.

Les gelées n'ont aucunement fait dommage aux grains semés en temps raisonnable le printemps.

Les récoltes ont été bonnes non-seulement sous le rapport de la qualité, mais aussi de la quantité du grain. Il y a, j'oserais dire, ici, de la terre très-bonne pour toutes les sortes de grains et graines semées ordinairemement dans la province de Québec. Le mil et le trèfle donnent bon rapport.

La qualité des terres n'est pas la même partout, en général cette terre est *fertile*, mais pas autant que les prairies de l'Ouest dont on raconte des merveilles. Je dis simplement fertile, je suis sûr qu'elle peut produire immensément, elle n'a besoin que d'être cultivée. Cependant si on en peut juger par les *essais* de culture fait par des colons dont la plupart sont arrivés ici bien pauvres et sans aucune expérience en agriculture, on peut dire : c'est bon ; La qualité de terre qui domine est la "terre jaune" sans sable, appuyée sur la glaise, cette terre est toujours fraîche et très facile à travailler. En plusieurs endroits la "glaise" est à jour. Jamais dure comme pierre, sans doute, parcequ'elle est mélangée de sable, cette terre est aussi facile à cultiver. Puis il y a la "Terre Jaune légère" reposant sur fond de glaise, la "Terre Grise" par grains, surtout dans ce qu'on appelle "Prairies de Castors" (pièces de terre déboisées, jadis submergées par les écluses des castors et aujourd'hui couvertes de foin). On rencontre de ces prairies un peu partout ; elles sont pour la plupart très faciles à égoutter et à semer en mil. Il y a aussi la "terre noire" dans les *fonds* comme on dit ici et du sable sur quelques hauteurs. Ces cantons, encore une fois sont partout bien arrosés, et nulle part, ils ne sont sujets ni exposés aux inondations qui retardent tant les travaux dans plusieurs campagnes du Bas-Canada. Dans l'énumération que je viens de faire, je me sers de noms employés ici, ils ne sont pas savants, s'ils peuvent être compris, c'est tout ce que je demande. Donc en résumé : Très bon climat, pas trop mauvaise terre et assez jolie contrée par dessus le marché, ce qui n'est pas trop à dédaigner.

(A continuer).

UN COUP D'ŒIL SUR LES CRESUS.

Les Rotschilds passent pour la famille la plus riche du monde entier.

Ils ont des banques dans les principales capitales de l'Europe, et les rois et les gouvernements sont leurs pratiques, leurs débiteurs.

Leur établissement de banque de Paris possède un montant qu'on évalue à $300,000,000, et on ferait difficilement une guerre en Europe sans recourir aux fonds de ces millionnaires dont l'ancêtre, il y a cinq générations, faisait le commerce de friperies à Franckfort sur le Main, dans le quartier juif. Le premier Rotschild qui devint millionnaire mourut affligé de $5,000,000.

En mourant, Anselm Rothschild, fit promettre à ses cinq fils d'exploiter ces cinq millions en commun et en famille. Ils ont été fidèles à leur engagement, source principale de leurs immenses richesses. Ils ont travaillé et se sont mariés entr'eux de générations en générations, et leurs millions se sont accrus plus rapidement que leurs enfants. Des cinq héritiers l'un resta à Franckfort ; un autre fonda une banque à Paris, Nathan s'établit à Londres ; le quatrième se fixa à Vienne et le cinquième à Naples.

Nathan augmenta immensément sa fortune pendant les guerres napoléoniennes ; et le jour de la bataille de Waterloo, ayant spéculé sur la hausse et la baisse, il réalisa la jolie somme de $5,000,000.

Cette puissante famille occupe une haute position dans le grand monde. Ses membres ont des goûts artistiques et on les dit charitables dans une certaine mesure.

Des Juifs croient que les Rothschilds finiront par acheter la Palestine pour la remettre à leurs frères israélites. Ils ont fondé des hôpitaux à Jérusalem. On a vu un de ces millionnaires payer une coupe en argent $160,000 ; un autre possède une table qui coûte $80,000 ; les planchers sont en marbre, et le reste en proportion. Le propriétaire de ce *modeste* établissement retire chaque jour $5,000 de revenus.

⁂

Le duc de Westminster, qui est le plus riche particulier connu, perçoit $50 par minutes, durant toute l'année, $3,000 par heure et $72,000 par jour.

On calcul que Sa Majesté la reine Victoria a reçu $160,000,000 depuis son élévation au trône d'Angleterre.

Les ducs de Devonshire et de Norfolk et le marquis de Bute ont un revenu annuel de $2,800,000.

Le nombre des millionnaires est considérable dans le monde ; mais il paraît que comme en poésie, on naît pour les millions comme on naît poëte. Un pommier, dit Théophile Gautier, ne saurait produire autre chose que des pommes.

PETITES NOUVELLES

(Pour "La Presse.")

On nous écrit de Cherbourg :

Le croiseur le *Dubourdieu* armera vers le 15 août pour remplacer la *Minerve* aux Antilles et dans l'escadre de l'Amérique du Nord. Ce vaisseau portera le pavillon du nouveau commandant en chef de la station navale.

Le *Dubourdieu* est en ce moment sous les ordres d'un capitaine de vaisseau, M. Prouhet, ancien capitaine de frégate à bord du *La Galissonnière*. M. Deville, aujourd'hui arpenteur général du Canada, a jadis servi sous les ordres de cet excellent officier.

Il paraît que par raison d'économie, l'amiral Vignes rentrera en France avant le départ de son successeur et qu'il remettra le service de la division à ce dernier soir à Brest, soit à Cherbourg. On ne sait encore quel est le contre-amiral qui recevra ce beau commandement : le premier à marcher est M. le contre-amiral Michaud ; le second est le contre-amiral Bigrel qui a déjà commandé la station navale de Terreneuve : le troisième est M. le contre-amiral Brown, de Colstoun.

⁂

De Bordeaux on annonce que la compagnie bordelaise de navigation à vapeur qui avait déjà affrété à une compagnie marseillaise son steamer, le *Château-Yquem* pour faire un service entre la Méditerrannée et la Plata, vient d'appréter le *Château-Léoville*, à la maison Boissière, frères et Cie, du Hâvre pour faire un service entre ce port et le Canada. La ligne de Bordeaux à New-York ne sera donc plus de service que par deux paquebots : le *Château-Margaux* et le *Château-Laffite*.

La compagnie a du prendre cette détermination par suite de manque de fret de retour qu'occasionnent les droits sur les céréales et surtout l'introduction des viandes salées.

⁂

Il se publie en ce moment à Paris un journal appelé l'*Autriche slave et roumaine*, ayant pour épigraphe :

—La Hongrie est le boulevard avancé de l'Allemagne.

Ce journal est fort bien fait.

⁂

Les bulletins des sociétés de géographie de France étudient en ce moment les rapports du lieutenant Gordon, sur la navigation de la baie et du détroit d'Hudson ; ainsi que l'étude faite par M. Dawson sur le détroit de la Reine Charlotte et sur les côtes de l'île de Vancouver.

Ce dernier travail a eu M. Monnier comme rapporteur. Le savant géographe termine son rapport en disant :

Ce que dit M. Dawson a de l'importance, aujourd'hui que Vancouver est devenue tête de ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui traversera l'Amérique du Nord d'un Ocean à l'autre.

"Il résulte du rapport de M. Dawson que l'île de Vancouver est excessivement riche en bois de construction. Le terrain qui, pour le moment exigerait trop de défrichement, y serait moins favorable à l'agriculture ; cependant la partie septentrionale de l'île paraît propre à l'élevage du bétail ; car elle présente de bons pâturages et des terrains marécageux faciles à préserver des inondations périodiques. Les côtes sont très poissonneuses. La pêche du saumon, aujourd'hui l'unique industrie des indigènes, deviendra sans doute une œuvre de richesse.

M. Dawson, ajoute M. Maunier, a visité également la partie du Dominion en deça de la frontière de l'Alaska. Il s'en faut, dit-il, que ce pays ressemble aux régions arctiques. A 1,000 milles au nord de Victoria, la flore diffère peu de celle qui caractérise le bassin de la rivière Fraser. Il y a de belles prairies sur les tributaires du Youkon.

⁂

En retour du grand cordon de la Légion d'Honneur que M. Lefèvre de Behaine a transmis à Léon XIII lors de son jubilé, cet ambassadeur a reçu des mains du Saint-Père le grand cordon de l'ordre de Pie IX.

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

MANTEAUX EN FOURRURES.

Immense quantité de manteaux en bokarra, astracan, mouton de Perse, seal, chien de mer. Le plus beau choix de la ville. Prix réduits.

CHS. DESJARDINS et CIE.,
1537 rue Sainte-Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
92—jno Montreal

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

AUX HOMMES FAIBLES

Souffrant des effets des erreurs de jeunesse, indiscrétions juveniles, perte de forces vitales, perte de virilité, etc., etc. J'enverrai GRATIS un traité d'une grande valeur contenant tous les détails pour guérison chez soi. Un splendide ouvrage médical qui devrait être lu par toutes les personnes nerveuses et débiles.
Adresser à Prof. F. C. FOWLER,
29 Dec-la Q—26 jan la H Moodus, Conn.

AVIS SPECIAL

Nous venons de terminer notre inventaire et avons mis de côté un grand assortiment de marchandises de chaque ligne qui sont dans notre magasin depuis un an et plus, et nous inaugurons la vente à meilleur marché que nous ayons eue depuis 41 ans ; nous voulons écouler notre assortiment et le mettre au-dessus de tous les autres, quant à ce qui regarde les meubles de salon, de salles à dîner, de bibliothèque et de meubles de ménage en général ; c'est le plus bel assortiment de meubles qui ait jamais été exposé au Canada, et la vente à bon marché se continuera jusqu'au 13 MARS, date à laquelle nos marchandises du printemps seront prêtes à être exposées dans nos vitrines. Ces marchandises ne sont pas endommagées mais sont des marchandises de l'année dernière et toutes les personnes qui assisteront à notre vente à bon marché pourront se les procurer à très bas prix. Les belles marchandises que nous vendons dans notre commerce régulier, sont toutes marquées à des prix si peu élevés qu'il est impossible d'y faire le moindre changement, mais au lieu d'accorder un escompte de 5% nous en accorderons un de 10% sur tous les achats de marchandises formant partie de notre fonds de commerce régulier.

Venez visiter notre magasin et vous verrez que toutes les marchandises vendues à moitié prix sont marquées en chiffres bien visibles et à des prix justes, sur des cartes rouges, afin que tous nos clients puissent distinguer ces marchandises des autres marchandises.

Notre vente à bon marché commencera Lundi le SIX février, au plus ancien entrepôt de meubles de la ville.

OWEN McGARVEY & FILS
1849, 1851, 1853
Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill, Montréal.
4 fev-jno

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

SERVICE DES POSTES

FEVRIER, 1888

DISTRIBUÉES				DEPECHES	FERMÉES			
A. M.		P. M.			A. M.		P. M.	
				Ontario et les Provinces et les Etats de l'Ouest				
	9 15		9 00	(a) Ontario et Etats de l'Ouest, par G. T.		7 45		[illegible]
	9 10		10 00	" par Pac. Canadien				[illegible]
	9 15	1 00	9 15	Ottawa par chemin de fer		8 00	4 00	[illegible]
	9 15			Perth et Peterboro, par Pacifique Canadien				[illegible]
	9 00		10 00	Pac. Can. Nord d'Ottawa, Pembroke, etc				
	9 15			Pac. Can. Nord d'Ottawa à Pembroke, Port Arthur, le Manitoba, les Territoires du N.O. et la Colombie Anglaise dimanche excepteé.				
			9 15	Chemin de fer Atlantique Canadien.		7 45		[illegible]
		12 10	9 15	Alexandria, Glen Robertson, Greenfield et Maxville par chemin de fer Atlantique Can.		7 45		[illegible]
			10 10	Hudson, Oka, Como, Rigaud, Carillon, P. Fortune, p. vapeur		7 45		
				Québec et Provinces Maritimes.				
				Sorel, Berthier et Pont Batiscan, par vapeur				
			9 10	St Vincent de Paul, Joliette, Berthier, et Trois Rivières, par C. F. Rive Nord.		6 15		
	7 00		9 10	(b) Québec, par le chemin de fer		6 45		
	7 30			(b) Townships de l'Est, Tr.-Rivières, Athabasca, Rivière du Loup, par chemin de fer				[illegible]
			1 15	(c) Ch. de fer Pacifique à Ottawa		8 00		[illegible]
	9 40			do embranchement St Lin et St. Jérome.				
	9 40		10 00	do do St Jérome et St Janvier.		8 00		[illegible]
				Laprairie, par vapeur				
	9 15			Ch. de fer de Laprairie, Hemmingford, Huntington, Dundee, etc.			2 15	
	7 30			Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, etc		6 45		
	10 15			St. Hubert, St. Bruno, St. Bazile.		6 00		
	7 30			Ch. de fer d'Acton et Sorel.				[illegible]
	7 30			Clarenceville, Noyan, G. Ligne, Stottville, Lacolle.				[illegible]
	9 15		10 00	Saint-Jean		7 30		[illegible]
	7 30			Stanbridge et Station St. Armand		7 30		[illegible]
	9 15			Saint Jean, ch. de fer Vermont Junction				[illegible]
	9 15			Ch. de fer Shefford			3 20	[illegible]
	9 15			Lacadie, St. Jacques le Mineur, St. Athanase				[illegible]
	11 30			Ch. de fer Sud-Est				[illegible]
	9 30			do do Section Montréal et Chambly				[illegible]
	7 30			N. Brunswick, N. Ecosse et l'île du P. E.				[illegible]
				Terreneuve, exp. chaque jour sur Halifax.—Dépêches partant d'Halifax les 14 et 28 Fevrier.				
				Dépêches Locales				
	9 30			Dorval, Valois, Pointe-Claire, Ste Anne, Cèdres				[illegible]
	9 15		9 00	Valleyfield		7 15		[illegible]
	10 30			Caughnawaga, Chateauguay, Beauharnois		6 00		
	9 15			Boucherville, Contrecœur, Varennes et Verchères				[illegible]
		1 00	6 00	Côte Saint-Antoine et N.-Dame de Graces		9 00		[illegible]
	8 15	2 15	6 15	Hochelaga	7 30	11 45		[illegible]
	9 15		5 30	Lachine (et Blue Bonnets l'après-midi seulement).		6 00		[illegible]
	9 15		6 30	Longueuil		6 00		[illegible]
	10 00			Maisonneuve, L.P., P. aux Tremble et Charlemagne.				[illegible]
	10 00		12 15	Longue-Pointe		7 30		[illegible]
	8 30	12 30	6 40	Pointe St. Charles et St. Gabriel	7 30	11 45		[illegible]
	9 30			Sorel, par chemin de fer		6 45		[illegible]
	9 30			Saint-Lambert				[illegible]
	9 30		12 30	Saint-Eustache		7 00		[illegible]
	9 30		12 30	Saint-Laurent, Saint-Martin, etc		7 00		[illegible]
	10 15		5 30	Côte St Paul et St. Henri de Mont et Ste Cunegonde.		6 00		[illegible]
	10 00			Pont-Viau, Sault-au-Recollet et Bougie				[illegible]
			5 15	Outremont		8 45		
	9 15	1 15	7 00	Saint Jean Batiste de Montréal.		7 00	12 30	[illegible]
	9 15		7 00	Mile-End et Coteau St. Louis (le matin seulement)		7 00		[illegible]
			2 15	Côte Visitation et Côte Saint-Michel, mardi, jeudi et samedi.				[illegible]
				Les correspondances enrégistrées devront être deposées 15 minutes plus tôt.				
				Etats-Unis.				
7 30	9 15		10 00	Cité et Etat de New-York et les états du Sud		7 30	3 30	[illegible]
	9 15			Troy, Albany, Rouse's Point				[illegible]
	9 15			Rouse's Point				[illegible]
7 30	9 15			Rouse's Point et Albany, char-postal				[illegible]
	9 15		10 00	Boston, Mass		7 30	3 20	[illegible]
	9 15			Les Etats de la Nouv. Angleterre excepté le Maine.			3 20	[illegible]
	7 30			Portland, Maine et les Etats de la Nouv.-Angleterre, (Boston excepté)				[illegible]
	9 15		9 30	Les Etats de l'Ouest et du Pacifique		7 45		[illegible]

Les correspondances enrégistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être deposées avant 3.20 heures p.m. Pour Portland, Me. à 8.20 p.m.

FRANCE

Vendredi	3	Par La Champagne, Ligne Gen. Trans.	3 20 P.M.	Vendredi	17	Par La Gascogne, Ligne Gen. Trans.	3 20 P.M.
Jeudi	9	Par La Bretagne, Ligne Gen. Trans.	7 15 P.M.	Jeudi	23	Par La Bourgogne, Ligne Gen. Trans.	7 15 P.M.

La Chine et le Japon, par Vancouver, C.A.

Lundi, 27 Fevrier, à 7 00 P.M.

(A) Sacs pour Char-Postal ouverts jusqu'à 8.15 a.m. et 7.45 p.m.

(B) Sacs pour Char-Postal ouv. jusqu'à 8.15 p.m.
(C) do do 6.00 a.m.

DEPECHES LAISSANT NEW-YORK

1. 10. 29. — Pour l'Amérique Centrale, excepté le Guatemala et Costa Rica, et les ports Colombiens, de Cartagena, Savanilla et Barranquilla, et le Pac. Sud., (exc. le Chili), par Aspinwall.
1. —Pour Ste Croix et St Thomas via Ste Croix, et les Iles Sous-le-Vent, voie directe.
2—Pour la Jamaïque et la corresp. spécialement adressée aux E. U. de la Col., exc. Aspinwall et Panama.
3. 15. 25—Pour le Venezuela et Curaçoa.
2. 9. 16. 23—Pour les Bermudes.
2.16—Pour les Bahamas et Santiago, Cuba.

2. 9. 15. 23 —Pour les Etats Mexicains, le Yucatan, Campeche, Tabasco et Chiapas.
4. 18—Pour Haiti.
6—Pour le Cap Haitien, Saint-Domingue et l'Ile Turque.
11. 25—Pour Cartagène et la corresp. à destination de Costa Rica, via Port Limon.
4. 11. 21—Pour Vera Cruz et Progreso, Mexique.
10—Pour la Jamaïque, Greytown et Bluefields, Nicaragua.
24—Pour Carupano et Ciudad Bolivar.
[illegible]—Pour Demerara, voie directe.
18—Pour les Iles Sous-le-Vent.
25—Pour Progreso, Mexique.

Les Dépêches laissent San Francisco

Pour l'Australie, le 8 Fevrier.—Pour la Chine et le Japon, le 1. 11 et 21 Fevrier—Pour les Iles Sandwich, le 8 et 25 Fevrier.

Les correspondances pour ces pays doivent être déposées à Montréal au moins huit jours avant les dates du départ de San Francisco.

HEURES DU BUREAU DE POSTE.—Ouvert chaque jour, le dimanche excepté, de 7.30 a.m. à 11 p.m. Les guichets, de 7.30 a.m. à 7 p.m. Le dimanche, ouvert seulement de 8 à 10 a.m.
Le bureau des Mandats et de la Banque d'Epargne, de 9 a.m. à 4 p.m., dimanches et fêtes exceptés, et le samedi, de 6 à 8 p.m.
Le bureau des Recherches, de 9 a.m. à 4 p.m., dimanches et fêtes exceptés.
Les Dépôts Postaux, de 8 a.m. à 5.30 p.m., dimanches et fêtes exceptés.
BOITES AUX LETTRES.—La levée des boîtes se fait à 9.00 a.m., 12.30, 4.30, 6 et 8.30 p.m. Le dimanche à 5.15 p.m., et les fêtes à 9.30 a.m. et 5.15 p.m.
A la Pointe Saint-Charles et à Hochelaga, à 11 a.m. et 4.30 et 8.00 p.m. Dimanches et fêtes à 5 p.m.

LUNDI PROCHAIN, LE 13 FEVRIER

ET JOURS SUIVANTS

LES PLUS GRANDS SACRIFICES JAMAIS FAITS

$30,000 DE MARCHANDISES VENDUES A GRANDES PERTES

IL NE FAUT PAS QU'IL EN RESTE, DONC

IMMENSES SACRIFICES

Indiennes	4½, 6½ et 8cts
Cambric	10, 12½ et 15cts
Coton Jaune Momton	3, 4, 5, 6 et 7cts
Coton Blanc Hochelaga	5, 6, 7, 8, 9 et 10cts
Etoffe à Robe pure laine	10 et 12½cts
Etoffe à Robe de fantaisie	16½ et 22½cts
Flanelle Canton	6, 8, 10 et 12cts
Chemises	45, 49 et 59cts
Pantalons sur commande	2.75, 3.75 et $4.75
Habillements Tweed Halifax, seulement	$8.00
Habillements Tweed Canadien, seulement	$10.00
Pardessus du Printemps	8.00 et $10.00
Gants de Kid blancs	15cts
360 paires Gants de Kid	35cts
Gants de Kid pour dames, noirs et couleur	25cts
Gants de Kid pour dames, 6 et 8 boutons	25cts
Mouchoirs de poche	2½, 3, 4, 5, 7 et 10cts
Collets pour dames	deux collets pour 5cts
Serviettes	5, 7½, 10 et 12½cts
Toile carreautée	6 et 8cts

Toile à Rouleau	4, 5, 6, 7, 8 et 10cts
Mousseline rayée et carreautée	4, 5, 7, 9 et 10cts
Jerseys	75, 1.00 et $1.25
Châles laine	45, 65, 87c et $1.10
Nuages	de 25c à $1.25
Broderies	3, 4, 5, 6, 8 et 10cts
Dentelle	2, 4, 6, 8 et 10cts
Soie gros grain Bonnet	89, 1.10, 1.25, 1.40 et $1.69
Satin couleur	depuis 19cts
Pongée soie	seulement 21cts
Satin Turc noir	de 59 à $1.49
Cachemire noir	de 24 à 95cts
Cachemire couleur	de 19 à 55cts
Peluche soie couleur	de 44 à 75cts
Peluche de fantaisie	de 35 à 75cts
Bas en laine	de 15 à 20cts
Bas Cachemire	depuis 29cts
Corps pour dames	depuis 69cts
Bas de soie	75cts
Ruban par milliers de verges	3, 4 et 5cts

BOISSEAU FRERES

235 = RUE SAINT-LAURENT = 237

95—3

EDITION DE TROIS HEURES

Nous tenons $200.00 à la disposition du MONDE, s'il établit que sa circulation quotidienne est plus élevée que la nôtre au Canada.

Mais il refuse de tenir son défi et continue à tromper indignement le public sur le compte des deux journaux.

BIBLIOGRAPHIE

Un roman historique canadien

C'est toujours un plaisir d'annoncer au public l'apparition d'un nouvel ouvrage, surtout quand le livre nouveau né tient en même temps de l'histoire et du roman.

Notre studieux compatriote, Ernest Myrand, de Québec, vient de publier sous le titre de "Une fete de Noël sous Jacques-Cartier", une charmante étude qui remplit cette double condition.

L'auteur suppose qu'il est tout à coup remonté au seizième siecle, précisément à l'époque où le grand vulgarisateur de notre pays le visitait pour la seconde fois en 1535-36.

Or, la veille de Noël ayant pour mentor le savant abb. Chs. Honoré Laverdière, de regrettable mémoire, en attendant la messe de minuit, et le nouveau Télémaque, l'auteur lui-même, parcourent le futur Québec en tous sens, ainsi que ses environs ; ils vont aussi voir les trois vaisseaux de Jacques Cartier alors dans la rivière Saint-Charles, près de la petite rivière Lairet ; puis ils nous font part de leurs impressions et nous ouvrent les trésors de leur vaste érudition.

Ce que nous venons de dire sera une note suffisante pour l'explication du titre du livre de M Myrand.

Le genre adopté par M. Myrand n'est pas nouveau, mais il offre toujours de l'attrait. On aime encore à avoir la trame de l'histoire entrelacée des fils dorés de la fiction.

C'est ainsi qu'ont procédé Alexandre Dumas, père, Ernest Capendu, Jules Verne, Flammarion, etc, en France ; et Marmette, de Gaspé, et plusieurs autres en Bas-Canada.

L'auteur de "une Fête de Noël sous Jacques-Cartier, nous dit d'ailleurs franchement son but, en faisant le présent ouvrage. "Prendre par l'imagination ceux-là qui ne veulent pas de bon gré se livrer a l'étude."

Nous espérons bien que M. Myrand, qui en est, dit-il, à ses premiers débuts, aura tout le succès qu'il mérite, et qu'avant longtemps, il donnera au public canadien de nouveaux ouvrages en relation avec l'histoire de notre beau pays.

Mais pour être francs et sincères jusqu'au bout, nous dirons à l'auteur que nous ne partageons pas toutes ses idées, ni sa manière de voir, en tout et partout.

Par exemple, nous croyons que la connaissance de notre histoire, qui nous est indispensable, ne doit pas nous empêcher l'étudier l'histoire universelle.

M. Myrand se contredit pour ainsi dire lui-même dans son livre, puisqu'il suppose à son lecteur des connaissances générales. Ainsi il nous parle de Bagdad, de Jason, de Solomon, de Nemrod, de Sparte, etc., vocables qui seraient de véritables hyérogliphes, si nous n'avions jamais étudié l'histoire générale de l'humanité.

Quand aux continuels regrets qu'il exprime sur le petit nombre d'inscriptions, de pierres tombales, de statues, de monuments qui devraient commémorer toutes nos gloires passées, nous approuvons les bonnes intentions de l'auteur, mais nous ne les adoptons pas sans restriction.

Qu'on nous comprenne bien : nous voulons dire que celui qui est obligé d'aller à Québec ou à Beauport pour voir la statue de DeSalaberry, sans avoir su auparavant que ce brave avait commandé victorieusement trois cents Canadiens à Chateauguay, ferait aussi bien de rester chez lui.

Cartier en nous léguant les admirables récits de ses voyages, s'est fait lui-même son monument le plus durable. Horace a exprimé cette idée dans son incomparable langage :

"Exegi monumentum aere perennius situque pyramidum altius. Non omnis morior."

"Je me suis élevé un monument plus durable que l'airain et plus haut que les pyramides. Je ne mourrai pas tout entier."

On a honoré la mémoire du premier évêque canadien, en donnant son nom à des cantons, à des avenues, à un comté ; mais c'est le Séminaire que M. Myrand nous permettra d'appeler avec tout le monde, le Séminaire de Québec qui, en appelant Laval, l'université qu'il a fondée, a créé le monument le plus impérissable et le plus glorieux pour le souvenir de ce saint prélat.

McGill, Fraser ont aussi de fort beaux monuments qu'ils se sont érigés eux-mêmes, et qui porteront leurs noms jusqu'aux dernières générations. Nous pourrions grossir la liste de tous les fondateurs de collèges, de couvents, etc., pour faire voir que nous ne manquons pas de véritables monuments, mais le cadre de cet article ne le permet pas.

Semme toute, le livre de M. Myrand que nous avons sous les yeux est bien fait. Il devrait se trouver dans toutes les bibliothèques et dans chaque famille. Bien relié, il ferait un superbe livre de prix.

SAINT-OURS

La ville de Saint-Ours est coquettement située sur la rivière Richelieu, non loin de son embouchure à Sorel. C'est l'entrepôt le plus important de cette partie du pays, après Sorel. Sans être un centre manufacturier comme Saint-Hyacinthe et l'ancien William-Henry, Saint-Ours offre des avantages particuliers.

La paroisse de Saint Ours est célèbre par ses histoires, légendes et récits fantaisistes. En vérité Saint-Ours a été fondé par le seigneur de ce nom, il y a plus de deux cents ans.

C'est ce seigneur qui conduisait lui-même sa charrue, accompagné dans la besogne, par les Delles de Saint-Ours. Les temps sont bien changés.

Saint-Ours a été agité pendant nos troubles de 1837-38, étant dans le voisinage de Saint Charles et de Saint-Denis. Maintenant, ami lecteur, une petite visite à Saint-Ours. C'est le pays des jolis minois, des gens gais et hospitaliers. Ici, en arrivant, vous voyez de superbes résidences, le manoir seigneurial, la demeure de l'honorable I. A. Dorion, conseiller législatif. Des progrès étonnants se sont accomplis ici depuis dix ans. L'église avec son clocher de deux cents pieds est très remarquable ; il en est de même du couvent qui n'est pas encore terminé.

Ce qui est très-pitoresque se sont les écluses de Saint-Ours, qui permettent de remonter le Richelieu jusqu'à Chambly.

A Saint-Ours on voit tout l'été de nombreux steamboats sillonner les ondes du Richelieu ; plus nombreux encore sont les bateaux américains et canadiens.

Il ne faut pas oublier le magnifique moulin que MM. Cambell et de Saint-Ours, ont bâti en 1845, et qui sert aux besoins des cultivateurs à quatre ou cinq lieues à la ronde.

Mais le temps et l'espace nous manquent pour énumérer seulement une partie de ce qui est intéressant à Saint-Ours, tant dans la ville que dans la paroisse.

UN HABITANT DE SAINT-OURS.

COURRIER DE LA CAMPAGNE

BIC.—Heureusement, l'accident arrivé au Bic il y a une dizaine de jours, sur l'Intercolonial, n'a pas eu de suites facheuses. Contrairement a ce que la plupart des journaux ont rapporté dans leur bulletin telegraphique. Pascal Beaulieu n'est pas mort. Il est même sorti du domaine de la convalescence pour entrer dans celui de la vie active. Pauvre télégraphe qu'il en joue de mauvais tours ! Grace à lui les nouvelles vont vite, mais parfois aussi trop vite !

La circulation interrompue pendant quelque temps par le mauvais état des chemins est maintenant retablie. Les affaires vont reprendre et de la derniere tempete, il n'en restera plus que le souvenir dans la memoire des futurs vieillards qui pourront dire dans cinquante ans, a l'occasion de quelque fameuse "bordée" de neige : "Nous n'avons vu pareille tempête depuis 1888."

Quoique la neige soit abondante dans les bois, elle ne l'est pas encore assez pour mettre obstacle aux chantiers. M. Joseph Lavoie a donne a l'entreprise plusieurs milliers de pieds de cedre, qu'il se propose de convertir en bardeaux au printemps. Il fait en ce moment subir à son moulin des reparations considérables qui lui permettront d'augmenter son commerce. Homme d'entreprise et d'activité, M. Lavoie a bâti ce moulin il n'y a que trois ans et deja ses affaires sont des plus prosperes. Le printemps dernier, il a expedie plusieurs chars de bardeaux a Boston, sans compter ce qu'il a expedie à Saint-Jean, N.B., qui est le principal débouché pour le bardeau.

MM. Lessard et Blais ont bâti un autre moulin a bardeaux a Saint-Valerien ! Au printemps ils pourront livrer au commerce plus de mille bottes. C'est bien la meilleure maniere d'utiliser le cedre qui, sans cela, n'est pas un bois tres recherché dans nos parages.

Un homme actif et industrieux ayant un petit capital trouverait au Bic un bon placement en y etablissant une manufacture de bobines. Le bouleau est très abondant et M. Bedard aurait a vendre un magnifique pouvoir d'eau, avec ecluse toute neuve, qui n'attend que des capitaux pour etre utilisee.

SAULT-AU-RECOLLET.—Le 7, 8 et 9 fevrier, nous avons eu ici un *Tridium*. Cette petite retraite a ete prêchee par Monsieur l'abbé J. B. Proulx. Inutile de faire l'eloge du prédicateur, M. Proulx a ete très goûté, et les paroissiens l'ont suivi avec une scrupuleuse attention. Monsieur le predicateur a surtout ete remarqué lorsque, parlant sur le blasphème, il a demande a son auditoire, quel bien rapportait ce grand peche et quel etait le motif qui poussait les blasphémateurs a agir ainsi. Ils ne recueillent rien, disait-il, de leurs blasphemes, et aucun motif tant soit peu raisonnable peut les amener a ce crime ; au contraire, ils injurient leur meilleur ami, et ils attirent la colere de Dieu sur leur tête.

Plus loin, parlant sur l'ivrognerie, le prédicateur a bien demontré combien degradante etait cette plaie. Il a ajouté que l'ivrogne perd ses biens, sa réputation, sa santé et ce qui plus est, son âme. Ce misérable, insensible aux larmes de son épouse et de ses enfants, viole ses serments de fidélité, et ainsi, perdant tout noble sentiment, il devient un fardeau pour la société.

Plusieurs prêtres ont travaille pour cette retraite ; MM. Laporte, de Saint Leonard ; Couto, de Saint Vincent ; Barli de la Riviere des Prairies, Martin, de Vaudreuil ; Rochette, curé du lieu ; Brûle, vicaire. La musique et le chant ont aussi contribué a l'éclat de cette fête. Le chœur de chant etait sous la direction du Revd. M. Brule, M. M. Dubreuil et R. Corbeil. Somme tout la retraite a ete un veritable succes. Nous l'avons remarqué par le tres grand nombre de personnes qui ont termine leur triduum, par la sainte communion. Nous offrons nos remerciements a tous ceux qui ont montre de la bonne volonte dans cette belle circonstance.

—Une grande améliorations vient d'avoir lieu dans notre paroisse. Le pont Viau vient d'etre reconstruit en fer, et aujourd'hui les voyageurs le traversent avec securite. Ce pont a couté $80,000 à la compagnie. Il est fortement rumeur que la compagnie a l'intention d'acheter ce nouveau pont.

—Malgré les dernières tempêtes, les chemins du sault a la ville sont dans un tres bon etat. Aussi une foule de promeneurs viennent-ils nous visiter tous les jours.

—Le 9 courant, on a chanté le service de Fabien Vinet, bourgeois. Le defunt etait cousin de monseigneur Vinet. On remarquait au chœur Mgr Vinet, MM. H. Rochette, curé Proulx, de l'Isle Bizard, C. Martin de Vaudreuil; L. Putte, chapelain ; J. U. Brulé, vicaire.

—C'est avec douleur que nous avons appris la mort presque subite de dame Esceline Boudrault, épouse de Mons. Cyprien Corbeil, secrétaire. de la municipalite du du Sault-au Récollet. Nous offrons nos condoléances à mons Corbeil et a sa famille.

Noces d'or

A Lachine, le 13 courant, M. Jean Baptiste Leroux et Dame Thersile Neurichon, ont renouvelé le cinquantième anniversaire de leur mariage. Etaient presents, leur trois filles et leurs maris, onze petits enfants et trois arrières petits enfants; de plus tous leurs parents et amis. Après la cerémonie, ils reçurent la visite du Revd. M. Piche et d'autres qui leur firent de beaux cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

La rémission des péchés

M. Joseph A. Henault, fermier de la *Patrie*, vient d'inhumer sa vie de célibataire. Cet evénement a été célebré avec toute la solennité voulue par le rituel. Les avocats ont su faire valoir leur cause avec le plus grand succès. M. Henault a défendu sa cause d'une manière peremptoire puis pour confondre ses accusateurs et conserver ses amis, il a invite tous les assistants a se divertir au son du flocon. Le contempteur actuel du célibat a pris une bonne résolution, car au Canada les hivers et les ennemis sont si longs qu'il vaut bien mieux les passer en compagnie.

—*Communiqué.*

Saisie difficile

HALIFAX, N. E., 13—Les officiers du revenu de l'intérieur viennent de faire la saisie d'une distillerie illicite à Ashdale, à quelques milles d'Antigonish, mais il leur a fallu du courage. L'officier Curliss et l'inspecteur O'Brien se rendaient mercredi chez John Kennedy. Une bande d'hommes s'y etaient rassembles pour defendre les Kennedy. Pendant que Curliss visitait la cave et operait la saisie d'un alambic en plein fonctionnement, les hommes et les femmes tombaient sur O'Brien, armes de haches et de batons et determines selon toute apparence a se livrer à des voies de fait contre les deux officiers. Mais les revolvers de ceux ci leur furent d'un grand secours et finalement les officiers apprehenderent John et Alexander Kennedy et se rendirent maitres de la distillerie. Les voisins tenterent vainement de rendre la liberte aux prisonniers qui subiront leurs proces.

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

—D'après les compilations officielles les plus recentes, l'effectif de l'armee active du Canada est de 37,000 hommes avec neuf corps permanents composes de 900 hommes à part des officiers.

CASQUES CASQUES CASQUES

Tous nos casques en loutre de merloutre naturel, seal, mouton de Perse, etc., sont réduits et se vendent meilleur marché qu'ailleurs.

CHS. DESJARDINS & CIE,
1537 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
92—jno Montreal.

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

COLONNE CARSLEY.

Mardi, le 14 Février, 1888

—Si tout ce que l'on dit est vrai, S. Carsley vend des bas de cachemire noirs a aussi bas prix, sinon a meilleur marché, que les marchands de gros.

Assistez
Assistez
Assistez
Assistez

A la vente spéciale
A la vente spéciale
A la vente spéciale
A la vente spéciale

—On ne parle dans la ville que de S. Carsley qui vend pour $2.00 six paires de bas de cachemire, que les autres marchands vendent 75 cents la paire.

d'étoffes à robes
d'étoffes à robes
d'étoffes à robes
d'étoffes à robes

Chez S. Carsley
Chez S. Carsley
Chez S Carsley
Chez S. Carsley

—Il est généralement admis, même par les marchands de nouveautés, que S. Carsley vend les bas de cachemire noirs au prix coutant.

Nattes en fibres de coco
Nattes en fibres de coco

Tout notre assortiment de nattes en fibres de coco doit être vendu a grande reduction. Lignes spéciales pour banques, bureaux et institutions publiques, toute largeurs, d'une demi verge a 2 verges de largeur.

S. CARSLEY

Coupons de prélarts anglais
Coupons de prélarts anglais

Un assortiment considérable de coupons de prélarts anglais, parmi lesquels se trouvent de bonnes longueurs, doit être vendu a grande réduction.

S. CARSLEY

Grand choix de robes de matin pour hommes chez S. Carsley.

Pour écouler
Pour écouler

Pour écouler le reste de notre assortiment de couchettes anglaises, nous les vendrons a des prix beaucoup plus réduits que ceux auxquels vous pourriez les acheter chez les fabricants en Angleterre.

S. CARSLEY

Tapis Tapis
Tapis Tapis

Vous ne pouvez trouver un plus bel assortiment de tapis que celui que nous vous offrons. Ces marchandises sont sans égal ailleurs aux mêmes prix.
Prix de 8c la verge.

S. CARSLEY

Etoffes à robes
Etoffes à robes

Afin de faire de la place pour la nouvelle importation, une vente speciale d'étoffes à robes, a prix très reduits, commencera aujourd'hui, 13 courant.

S. CARSLEY

La meilleure valeur
La meilleure valeur

C'est un fait bien connu que nous donnons toujours la meilleure valeur en étoffes a robes, mais durant cette vente spéciale, elles seront beaucoup au dessous de la valeur ordinaire.

S. CARSLEY

La plus grande variété
La plus grande vriété

Nous exposons en étoffes à robes la plus grande variété du Dominion. Notre assortiment comprend tous les patrons et toutes les nuances d'étoffes à robes importées.

S. CARSLEY.

Popelines irlandaises
Popelines irlandaises

Il nous reste encore un splendide choix de nuances de ces splendides marchandises

S. CARSLEY

Châles en net
Châles en net

10c, 15c, 25c, 37c, 45c, 50c, 95c, $1.20, $1.55

Pour le commerce de cette semaine nous offrons plusieurs lignes de châles aux prix ci-dessus.

S. CARSLEY

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIENNENT D'ETRE EXPOSEES

6000 CHEMISES BLANCHES NON REPASSEES

Faites par les Rudes, Sœurs du Couvent du Bon Pasteur

Devants et Manchettes, 3 et 4 plis, pure toile ; ces chemises sont faites du meilleur Coton, fini parfait et dernier goût

35c, 40c, 50c, SEULEMENT 35c, 40c, 50c,

Les Chemises les moins cheres qui aient jamais été vendues au Canada

GRAND MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE

DE

CARROLL

109

RUE SAINT-LAURENT

COIN DE LA RUE LAGAUCHETIERE

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL

Le train pour Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecœur, Saint Roch et SOREL, quitte la gare Bonaventure comme suit: 3.20 p.m. Express, (tous les jours, dimanches exceptés.)
Le train arrive à Montréal, 8.50 a.m.
Pour tous renseignements, s'adresser au No 17 Côte de la Place d'Armes, Montreal.
Billets vendus a la gare Bonaventure et a l'hôtel Balmoral.

ED. C. LALONDE,
Gérant-général.
15 sept 1 an

FRANCE--CANADA

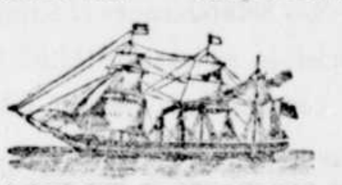

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement de la Puissance, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

TOUS LES VINGT JOURS

Le vapeur CHATEAU LEOVILLE (4,500 tonnes de portée) partira de Bordeau le 20 janvier, du Hâvre le 30 janvier pour Halifax.
Le vapeur PANAMA partira du Havre pour St Pierre Miquelon et Halifax, le 1er Mars.
Le vapeur CHATEAU LEOVILLE (4,500 tonnes de portée) partira directement de Bordeau et Hâvre pour Montréal, le 15 avril.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et a Montréal pour les principales villes de France et d'Europe.
Pour les prix du fret et du passage, s'adresser a
BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre.
et No 209 rue des Commissaires.
11 mai—1 a Montreal

POUR LE TEMPS FROID

CHAUSSURES EN DRAPS !

PARDESSUS EN FEUTRE !

CLAQUES DOUBLEES !

GRANDE VARIETE

MEILLEURS MARCHES
QU'AILLEURS

—CHEZ—

RONAYNE

CARRE CHABOILLEZ

6 Dec—ino

Un bon moyen de s'enrichir

C'est d'avoir une bonne santé, et pour l'avoir, il faut aller chez J. E. P. Racicot, 1434 rue Notre-Dame, Montréal.

A quoi sert-il d'amasser des fortunes si vous manquez de santé. M. Racicot a des Remedes Sauvages préparés avec des Herbes et des Racines qui guérissent toutes les maladies indistinctement.

Si vous êtes dyspeptique, hydropique, diabétique, allez le voir et il vous guérira.

Si vous avez la maladie du Foie, les Bronchites, le Mal de Matrice (Dérangement, Beau Mal,) allez encore là. Si vous etes atteint de Plaie quelconques de maladies secrètes, (Anciennes et recentes) de boutons à la figure et sur tout le corps, de demangeaisons, de mal de dents, de Panaris, enfin de n'importe quelle maladie dont l'humanite souffrante est sujette, ne manquez pas de vous procurer les célèbres Remedes Sauvages de

J.E.P. RACICOT, 1434 rue N.-Dame, Montréal
A l'Enseigne du Sauvage

Vous trouverez les mêmes remédes au No 25 rue St. Joseph, St Roch, Québec.

PEINTURES —DE TOUTES SORTES—
Huiles, Vernis, Terebentines, Verres a Vitres
GLACES DE MIROIRS.
PINCEAUX, MASTIC, ETOUPE, COALTAR VERT A JALOUSIES, BLANCHISSOIR A PLAFONDS DE PREMIERE QUALITE
TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDECINES PATENTEES, ETC.
J. T. LETOURNEUX, 259 RUE ST. PAUL, MONTREAL
12 mai-184 1 mai' 88

ALE ET PORTER LABATT DE LONDON

L'embouteillage spécial des Brassins du mois d'Octobre, des Ales et Porters susdits est maintenant en excellente condition et peut soutenir avantageusement la comparaison avec n'importe quel article importé, bien que vendu à meilleur marché. Gare aux imitations.

EN VENTE CHEZ TOUS LES
EPICIERS, HOTELIERS et RESTAURANTS, en Futs et en Bouteilles.
22 Dec—jno

AMELIORATIONS

RESTAURANT ST. LAURENT

37 & 39 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Cet établissement dont le soussigne, autrefois du coin des rues McGill et Notre-Dame vient de prendre la direction, a subi des améliorations importantes.
Les vins, liqueurs, cigares, etc., sont de premiers choix et le service considerablemen amelioré. Salle de Billard et de Pool.

P. LEFEBVRE
18 juil—1a GERANT.

Fourrures pour presque Rien

Le stock de Fourrures et Chapeaux de MM. Lefrançois Frères, faillis, a été acheté à l'encan par MM. J. H. BLUMENTHAL & SON et sera

VENDU EN DETAIL

CINQUANTE POUR CENT DE REDUCTION

SUR LE PRIX DU GROS

Cette vente durera quinze jours à partir de cette date.

Fourrures de toutes sortes, Assortiment complète de Chapeaux

1506 RUE SAINTE-CATHERINE

COIN DE LA RUE AMHERST, MONTREAL

☞ NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE
8 fev—jno

TUYAUX D'EGOUTS, TERRE A FEU

BRIQUES REFRACTAIRES

Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment du Canada.

Plâtre de Paris, Plâtre d'engraissage, Blanc de Céruse, Huile de charbon, etc.

ALEX. BREMNER

50——RUE BLEURY——50

30 av—u par m—S—1 a Coin de la rue Lagauchetière, Montréal.

INDICATEUR DE CHEMINS DE FER

Les trains arrivent à la gare Bonaventure comme suit:

DE L'OUEST—Chicago, Detroit, Toronto, 8.00 a.m. et 8.40 p.m., Toronto et les stations intermediaires, 8 a.m. et 7.30 p.m. ; Kingston (mixte) 5.15 p.m., 9.00 p.m. ; Cornwall, 9.00 a.m. Les trains partent de Saint-Laurent pour Montreal à 8.35 a.m. et 5.50 p.m.

Ottawa, chemin de fer Canada Atlantique, 11.30 a.m. et 6.29 p.m.

Lachine, 6.38 a.m., 7.38 a.m., 8.48 a.m., 9.53 a.m., 1.00 p. m., 2.18 p. m., Samedi seulement, 4.23 p. m., 5.53 p.m., 7.05 p.m., 9.48 p.m.

DE L'EST—Québec et Portland, 8.15 p.m., Portland, Boston Sherbrooke, Québec Saint-Jean et Halifax, 6.00 a. m. ; Sainte-Julie, Island Pond et stations intermédiaires. 11.55 a.m. ; Mixte 6.35 p.m. ; Actonvale, 8.50 a. m. Sorel *via* la station de raccordement de Sainte-Rosalie). 11.55 a.m., Sorel via M. & S., 8.55 a. m.

DU SUD—New-York, Troy, Rutland, St-Albans, 9.15 a. m., 11.30 p. m., Boston *via* le Vermont Central, 7.40 a.m., 9.00 a.m., 8.40 p.m. et 11.30 p.m. New York, *via* Rouse's Point, 8.55 a.m. et 10.40 p. m.

Hemmingford, Huntingdon, Fort Covington, 8.50 a m., mixte, 5.55 p.m.

Sherbrooke, Magog, Waterloo, Granby, 9.15 a. m., 8.40 p.m.

Train suburbain de Newport, Cowansville et Farnham, 10.40 a.m.

Les trains partent de la gare Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST—Chicago, Detroit, Toronto et les stations intermédiaires 9.05 a.m., 8.25 p.m. et 11.50 p. m. Brockville, mixte, 1.30 p.m. Cornwall, 5.00 p. m. Saint-Laurent, 7.50 a.m. et 5.15 p.m.

Pour Ottawa, par les chemins de fer Grand-Tronc et Canada Atlantique, 8.50 a.m. et 4.30 p.m.

Pour Lachine, 5.50 a. m., 6.50 a. m., 8.00 a. m., 9 a. m., midi, 2.00 p. m., Samedi seulement, 3.30 5, 6 15 et 9 p. m.

POUR L'EST—Portland, Boston, Québec, Saint-Jean et Halifax, 10.15 p.m. Québec et Portland 8.10 a. m. Island Pond Arthabaska et Richmond, 3.15 p. m. Sorel (*via* M. & S.) 5.20 p.m. Actonvale, 5.20 p. m. Sorel (*via* ch. de fer Grand-Tronc et la station de raccordement de Sainte-Rosalie), 3.15 p. m. Richmond (mixte), 6.15 a.m.

POUR LE SUD—New-York, Troy, Rutland et St-Albans, 4.20 p. m., *via* Springfield, 8.30 a. m. et 8.30 p. m. Boston, *via* le Vermont Central, 8.30 a. m., 4.20 p. m. *via* Rutland, et 8.30 p. m. *via* Concord. New York, *via* Rouse's Point, 5.05 a. m. et 4.30 p. m. Saint-Jean 1.30 p.m. (samedis seulement). Rouse's Point (mixte) 4.30 p.m

Pour Hemmingford, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington, 3.45 p. m. Mixte, 5.55 a. m. Granby, Waterloo, Magog et Sherbrooke, 8.30 a.m. et 4.20 p.m.

Train local pour Newport, Waterloo, Bedford Saint-Césaire et les points intermédiaires, 5.20 p.m.

Service des trains suburbains entre Montréal, Longueuil et Saint-Lambert.

Pour Saint-Henri, Pointe Saint-Charles, Saint-Lambert, 5.05, 6 et 9.00 a.m., 12.10 p. m., (2 p. m. les samedis seulement).

Départ de Saint-Lambert pour la Pointe Saint-Charles, Saint-Henri et Montréal à 6.15, 7.35 9.25 a. m., 1 p. m. (2.45 p. m. les samedis seulement) et 7.10 p. m.

Les trains pour Longueuil partent de Montréal à 5.20 a. m. 6.45 a. m., 9.00 a. m., 12.10 p. m. (2 p. m. les samedis seulement.) 6.25 p. m.

Départs de Longueuil pour Montéal, 6.05 a. m. 7.25 a. m., 8.15 a. m., 12.30 p.m. (2.35 p.m. les samedis seulement), 7 p. m.

Les trains arrivent à la gare Dalhousie comme suit:

De Saint-Jean, Farnham, Newport, etc., 7.45 a. m., 10.30 a. m. et 8.50 p. m. ; Portland et Boston, etc., 7.45 a. m., 8.50 p.m.

De Québec, 3.30 et 8 p. m., et 6.30 a.m. ; 10.05 p.m., (dimanches seulement). Winnipeg et Vancouver, 8.00 a.m. ; Ottawa 8.00 a.m., 12.25 p.m., 6.05 p.m. ; Toronto et l'ouest, via la nouvelle ligne courte, 8.15 a.m. et 8.15 p.m. ; St Jerôme, Saint-Lin et Saint-Eustache, 8.30 a.m. ; Joliette, Saint-Félix de Valois 8.40 a.m.

Les trains partent de la gare Dalhousie comme suit:

Pour Saint-Jean, Farnham, Newport, etc., 8.45 a. m., 4.15 p. m. et 7.45 p. m. ; Portland, Boston, etc., 7.45 a.m et 5.30 p.m.

Pour Québec, 8.10 a. m., et 10.00 p. m. ; 3.20 p. m. (dimanches seulement.) Winnipeg et Vancouver, 8.20 p. m. tous les jours (dimanche excepté) ; Ottawa, 9.00 a.m., 4.30 p.m. et 8.20 p.m. ; Toronto et l'ouest, via la nouvelle ligne courte, 9.10 a. m. et 8.30 p. m. ; Saint-Jerôme, Saint-Lin et Saint-Eustache, 5.30 p.m. ; Joliette, Saint-Félix de Valois, 5 p.m.

LE PAPIER

Sur lequel LA PRESSE est imprimée, vient de la

NEW ENGLAND PAPER CO.,

MONTREAL.

MOULINS A PORTNEUF P.Q.
28 Fév.—1 an

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL—Nobody's Claim—Voir l'annonce.

TEMPERATURE

MONTREAL.

(Thermomètre de "La Presse.")

A 7 a.m.—36° au-dessus de zéro.
A 10 a.m.—29° au-dessus de zéro.
A midi—25° au-dessus de zéro.
A 2 p.m.—22° au-dessus de zéro.
A 4 p.m.—18° au-dessus de zéro.
TEMPS—Neige.

LA COMMISSION DU TRAVAIL

A l'ouverture de la séance de la séance de cette après-midi, Charles Alexander, président de la Maison de Refuge et d'Industrie, donne son témoignage et se plaint de l'encombrement de son institution, qui est supportée par charité publique. Son établissement est assiégé par les immigrants des vieux pays.

A M. Armstrong—Nous avions résolu dans une assemblée de ne pas nous opposer à l'immigration d'une population industrielle intelligente, c'est ce qui a fait croire que nous désirions avoir chez nous beaucoup plus d'immigrants de cette sorte.

La plupart des étrangers appartiennent à des familles très pauvres. On en trouve qui font d'excellents ouvriers et de bons sujets.

Lorsque les pensionnaires de la maison d'Industrie gagnent de bons gages, l'établissement en a une partie pour les frais de leur maintien.

M. Henry Hogan, propriétaire du Saint Lawrence dit qu'il a eu des relations avec un grand nombre d'ingénieurs qui se sont exprimés en faveur de l'adoption d'un nouvel appareil d'accouplement automatique des chars de Pierson. Ce serait un grand progrès dans les chemins de fer du Canada.

C'est là l'opinion de la plupart des ingénieurs mécaniciens américains qui ont eu un modèle de cet appareil que je leur ai montré au St Lawrence Hall.

M. Hogan invite les membres de la Commission à aller voir fonctionner cet appareil.

M. Ives, fondeur, dit qu'il est assez difficile d'avoir des employés habiles et assidus, qui travailleraient les six jours de la semaine. Beaucoup ont mal aux cheveux le lundi.

Sa manufacture est très élevée, et la ventilation est excellente.

Il dit que ses hommes ne se sont jamais plaints à sa connaissance de la fumée et de l'odeur qui s'échappait des privés, situés dans l'établissement même.

Il n'a aucune objection à employer des membres des sociétés ouvrières. Il emploie au-delà de 200 hommes dans sa manufacture de Montréal et environ 100 dans celle de Longueuil. Ces derniers travaillent à la pièce.

Un commissaire—Quelle est la cause de ces maux de cheveux si fréquents le lundi parmi vos ouvriers?

Le témoin—Je ne puis vous le dire au juste. Si vous aviez un peu d'expérience de Montréal, vous ne me feriez pas cette question, vous vous imagineriez que ces indispositions sont causées à d'autre chose que le travail de la semaine précédente.

M. Muir, cotiseur de la ville de Montréal, dit que la loi oblige les cotiseurs à évaluer les propriétés d'après leur valeur commerciale et les loyers d'après le montant de paiement, pour les taxes d'eau et les taxes d'affaires.

Dans certains cas, lorsqu'un locataire paie un loyer exorbitant, les assesseurs diminuent l'évaluation jusqu'au *prorata* des loyers raisonnables. Les propriétés habitées par les propriétaires sont évaluées comme si elles étaient habitées par des locataires.

L'évaluation augmente selon l'augmentation de la valeur de la propriété.

Q—Croyez-vous qu'une propriété aurait augmenté en valeur, si son loyer avait augmenté régulièrement tous les ans.

R—Ça dépend des circonstances.

Q—Croyez-vous qu'une maison qu'en 1882 aurait rapporté $688 aurait aujourd'hui la même valeur si elle rapportait $910?

R—Cela dépend de la localité.

Q—Croyez-vous qu'une propriété qui rapporterait $688 se vendrait le même prix qu'une autre qui rapporterait $910.

R—Je suppose qu'elle aurait augmenté en valeur.

M. Helbronner cite le cas d'une propriété située dans le quartier Sainte Marie, qui a été évaluée comme loyer en 1882 à $688 et en 1887 à $910, et demande l'explication de ce cas au témoin lorsque sa valeur est la même.

Pas de réponse.

Q—Croyez-vous que le loyer d'un logis puisse augmenter lorsque les logis voisins du même bloc sont évalués au même taux?

R—Quelquefois ça arrive; ça dépend de la qualité du locataire.

Q—Regardez dans les rôles les années 1882 et 1883, et dites-nous comment il peut se faire que le No. 9, occupé par la même personne en 1882-1887, a été élevé de $24 à $30?

Pas de réponse.

Q—Croyez-vous qu'une augmentation de 110 pour cent sur l'évaluation des loyers n'augmente pas la valeur de la propriété?

R—Les cotiseurs sont sujets à faire des erreurs comme le commun des mortels.

Q—Quel est le moyen de faire corriger les erreurs?

R—La personne qui a à se plaindre doit se présenter devant le bureau des cotiseurs et faire ses plaintes.

Q—Prenez la maison No. 35, habitée par M. Cyprien Lafrenière, propriétaire du bloc, expliquez comment la partie occupée par le propriétaire, n'a pas augmenté, tandis que le No. 9 a augmenté depuis 1882 à 1887 de $24 à $60.

R—Je ne puis dire.

Q—Vous ne pouvez pas nous expliquer qu'un loyer de $120 occupé par un propriétaire pendant six ans, n'a pas augmenté et qu'un autre occupé par un locataire a augmenté de $24 à $60 pendant la même période?

R—Il doit y avoir erreur.

En réponse à plusieurs questions sur l'augmentation irrégulière des cotisations de loyers, le témoin dit qu'il y a eu des erreurs.

M. Helbronner—Non, ce ne sont pas des erreurs!

Le témoin, croit que la valeur de la propriété est augmentée par la construction de maisons, etc., etc.

Q—Voyez sur le rôle de 1887, le No 3000, dites-nous comment la propriété sur laquelle il y a eu construction, n'a pas été cotisée plus haut foncièrement.

R—Je ne puis dire.

Q—Lorsque les loyers sont trop hauts, vous les réduisez, n'est-ce pas?

R—Oui, dans des cas exceptionnels.

Q—Ne croyez-vous pas que lorsqu'un locataire occupe une chambre, au lieu de deux, son loyer ne devait pas être diminué?

R—Oui.

Q—Comment se fait-il que le No. 3, seul en 1886, divisé en deux en 1887, a été augmenté de $40 à $100?

R—C'est difficile à dire.

M. Helbronner—Je ne veux que vous demander comment les évaluations sont faites.

Le témoin dit que la réduction est faite selon la demande des propriétaires.

Q—Croyez-vous qu'un ouvrier puisse laisser son travail, pour réduire sa taxe.

R—Ils envoient leurs femmes!

Q—Et les veufs? (rires)

Q—Croyez-vous que ce n'est pas un système régulier d'augmentation depuis quelques années?

R—Non.

Le témoin dit que les assesseurs ne sont pas infaillibles, mais n'ont pas de système pour commettre les erreurs signalées.

Petites nouvelles

—Les réviseurs ont siégé quelques minutes ce matin pour corriger les listes du quartier Hochelaga.

—Nous apprenons avec plaisir qu'un mieux sensible s'est manifesté aujourd'hui dans l'état de M. C O Perrault, ancien vice-consul de France, à Montréal.

—Le Recorder a pris la ferme résolution de sévir avec rigueur contre les personnes qui seront poursuivies pour avoir négligé de déglacer les toits de leur maisons.

M. W. H. KERR, C. R.

Assemblée du Barreau

Depuis longtemps le barreau de Montréal n'a pas eu une assemblée aussi imposante que celle convoquée vers midi, aujourd'hui, pour exprimer ses regrets de la mort de M. W. H. Kerr, C. R.

Au nombre des membres présents on remarquait M. Rouer Roy, C. R., bâtonnier, qui présidait l'assemblée, les honorables Abbott, C. R., Lacoste, C. R., Laflamme, C R, MM. S Bethune, C R, S Pagnuelo, C R, W W Robertson, C R, Trenholme, C R, C A Geoffrion, C R, Morris, C R, Dunlop, C R, Macrae, Hatton, Lyman, C A de Lorimier, C R, J L Archambault, C R, Hall, M P P, Lafontaine, M P P, J M Loranger, C R, MacMaster, C R, M P, Jos Duhamel, S Bourroughs, F X Archambault, W Weir Lonn, A Archambault, Monk, T C de Lorimier, S Beaudain, H C Saint Pierre, L A Seers, Lighthall, Barnard, Levy, A Beauchamp, Greenshields, R Préfontaine, M P, E N Saint Jean, Robidoux, M P P, Arthur Globensky, E Guerin et Messier, etc.

Les résolutions suivantes furent passées après plusieurs discours, donnant un juste tribut aux mérites et aux talents du défunt.

Proposé par S. Bethune, C.R., secondé par l'honorable A. Lacoste, C. R., et résolu:

Que les membres du barreau de Montréal enregistrent leur profond regret de la mort prématurée de leur distingué confrère, W. H. Kerr, C.R., dont les grands talents et la science comme jurisconsulte dans toutes les branches du droit et dont le caractère noble et l'intégrité se sont révélés dans un commerce agréable avec ses confrères et dont les vertus civiques ont fait de sa mort une perte extraordinaire pour le barreau et la société de Montréal.

2o. Proposé par M. Laflamme, C.R., secondé par M. Macrae, C.R., et résolu: Que par la mort de leur estimé confrère, les membres du barreau ont perdu l'une des plus belles intelligences qui l'ornaient et l'un des gentilshommes les plus distingués dont toute la vie n'a été consacrée qu'à l'élévation de la profession et dont la mort sera vivement ressentie à la fois par le barreau et le banc.

3o Proposé par M. Morris, C. R., secondé par M. J. L. Archambault, C. R. et résolu: Que les membres du Barreau désirent exprimer à la famille de leur estimé confrère, leur profonde sympathie dans la perte irréparable qu'elle vient de subir.

4o Proposé par M. W. Robertson, C. R., secondé par M. J. M. Loranger, C. R., est résolu: Que les membres du Barreau assistent en corps aux funérailles de leur confrère et portent le deuil pendant un mois.

Les funérailles

Les obsèques de feu M. W. W. Kerr ont été célébrées cette après-midi à 3 heures, à l'église Saint George, rue Sainte Catherine Ouest. D'après une coutume qui commence à être adoptée, il n'y avait pas de porteurs.

Mais une foule considérable faisait escorte au char funèbre. Rarement vit-on une suite aussi imposante.

Le deuil était conduit par le fils du défunt et par ses deux associés, MM. Carter et Goldstein.

Suivaient des députations de l'Université McGill, de la société Saint George et du barreau. Ce dernier comptait au-delà de cent représentants. On remarquait aussi l'honorable J J C Abbott, maire de Montréal, les honorables juges Dorion, Johnson, Gill, Davidson, Tait, Wurtele, Jetté, Taschereau, Desnoyers, sir Donald A Smith, sir A Dawson, sir W Stephens; les hons. MM. A Ouimet, Orateur des Communes, Lacoste et Thibeaudeau, sénateurs, R. Laflamme, MM. Girouard et Bergeron, M P, Robidoux, L O David, Lareau, Préfontaine, MPP; le Col Whitehead, le lieut.-col Hughes, MM. W Munderloe, G W Stevens, Jos Duhamel, Archibald, J M Loranger, F X Archambault, J B Vallée, Rouer Roy, Geoffrion, Beique, Ethier, Baker, ex-MP, et une foule d'autres citoyens très distingués.

LA LOI ET L'ORDRE

Guerre intestine parmi les ennemis des hôteliers

Une société qui porte le nom de "Law and Order League," se donne depuis quelque temps pour mission de faire concurrence aux agents du Revenu, en poursuivant les hôteliers et les restaurateurs qui enfreignent la loi des licences. Elle a déjà intenté contre eux un nombre considérable de poursuites, en a fait condamner plusieurs de $30 à $75 ou $80. Cette société rencontre des sympathies non équivoques chez les journaux anglais de cette ville, notamment le *Witness*.

Tous les ennemis des hôteliers sont les alliés naturels de ce dernier journal.

Mais depuis quelques jours la "Law and Order League" s'entend mal avec les avocats du revenu, M. J. O. Pelland, en particulier. Elle lui fait un crime de s'être fait l'avocat de certains hôteliers ou restaurateurs qu'elle a poursuivis dernièrement. Une note publiée hier soir, dans le *Witness*, le menace même d'une affaire avec les ministres de Québec, s'il ne cesse de mettre obstacle aux travaux de la ligue. Comme il s'agit d'une question qui intéresse le public, un reporter de LA PRESSE a eu ce matin une entrevue avec M. Pelland et lui a posé les questions suivantes:

—Est-il vrai que vous prenez la défense de quelques-uns des hôteliers poursuivis par la "Law and Order League?"

—Oui. Ce sont des anciens clients de mon bureau, et comme la "League" est une association privée, je ne vois pas pour quelle raison je ne défendrais pas mes clients contre elle. Pour être avocat du Revenu, je ne perds pas le droit de plaider pour mes autres clients dans les causes où le Revenu n'est pas intéressé.

Du reste cette "Law and Order League" ne m'inspire aucune confiance. Je vois en elle une institution de nature à faire naître dans la société plutôt le désordre que l'ordre.

Elle me semble devoir produire plus de bien pour certaines personnes, qui ont assisté à sa naissance, que d'avantages pour la société. Voici, par exemple, une liste de noms; ce sont ceux d'un certain nombre de puissants hôteliers contre lesquels la League avait institué des poursuites qu'elle a ensuite abandonnées en violation de la loi. Ces poursuites ont été tout dernièrement déclarées d'intérêt public par le juge Desnoyers. Ce sont des actions *qui tam* que le particulier ne peut abandonner sans y être autorisé par la couronne. Qu'on lise plutôt l'article suivant de la loi criminelle:

"Tout poursuivant particulier, dans la province de Québec, qui, étant demandeur dans une action *qui tam*, discontinue ou suspend cette action sans la permission ou l'ordre de la Couronne, est coupable de délit." (49 Vic., ch.73 sec. 31).

Telle est la réponse de M. Pelland. Nous la faisons connaître au public, parce qu'une institution de la nature de la Ligue doit être en quelque sorte responsable au public, dont elle est censé prendre en mains les intérêts.

Jeune homme malheureux

Un conducteur du Grand Tronc, M. Crawford Atkinson, âgé de 21 ans, est un jeune homme qui joue vraiment de malheur. Ce monsieur, qui habite le No 29 rue Richmond, a été victime hier soir d'un grave accident, le troisième qu'il essuie depuis dix mois.

Hier soir, en passant sur la traverse de la rue Wellington, M. Atkinson fut frappé par une locomotive et il a reçu plusieurs blessures douloureuses, particulièrement deux à l'œil et à l'oreille. On le transporta aussitôt à l'hôpital général où il est en ce moment.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les candidats dans chaque quartier

C'est après demain que les candidats au poste d'échevin dans les différents quartiers de la ville doivent être mis en nomination. Depuis le commencement de la semaine, on s'agite beaucoup dans plusieurs quartiers qui sont restés calmes jusqu'à la fin de la semaine.

Dans le quartier Hochelaga, l'échevin Préfontaine sera élu par acclamation; car il n'a pas encore d'adversaire.

Dans le quartier Sainte-Marie, les candidats sont M. J. U. Emard, avocat, homme d'affaires distingué, et le capitaine Robert, marchand de bois.

M. N. A. Hurteau sera l'adversaire de M. l'échevin Beausoleil dans le quartier Saint-Jacques. Il a accepté la candidature hier soir et il s'est mis incessamment à l'œuvre.

Son comité central est à l'ancien magasin de M. Pilon, rue Sainte Catherine, où aura lieu une assemblée ce soir.

Le quartier Saint-Louis réélira l'échevin Dubuc par acclamation.

M. Wm Byrd nous écrit aujourd'hui même qu'il ne croit pas qu'il serait loyal de faire de l'opposition à M. l'échevin Griffin et qu'il se retire de la lutte, qui se fera entre M. Griffin et M. Atkin.

Quartier Est, l'échevin J. Perrault et M. Michel Lefebvre, fabricant de vinaigre.

L'échevin Rainville, n'a pas encore d'adversaire dans le quartier Centre, ni l'échevin Stevenson, dans le quartier Ouest.

Dans le quartier Sainte Anne, M. Bernard Connaughton a accepté hier soir de se porter candidat. L'échevin Donovan ne se présente pas et on ne sait quel sera l'adversaire du nouveau candidat.

L'échevin Holland est revenu sur sa détermination et il se présente de nouveau dans le quartier Saint Antoine, contre M. Wm Clendinneng.

Le quartier Saint Jean-Baptiste élira, dit-on, le Dr Germain; du moins telles sont les apparences, l'échevin Lee ayant perdu beaucoup de sympathie des habitants de ce quartier.

Quant au quartier Saint Gabriel, il est disposé à réélire par acclamation l'échevin Morris.

Vol de cheval

Un nommé Pelletier a été arrêté hier soir par le constable Paquin pour vol de cheval.

Il plaide coupable.

En dommages

Mme McMahon a pris une action en dommages de $10,000 contre M. Ives, chargé de certains travaux à la raffinerie de sucre à Hochelaga, à cause de la mort de son mari, causée par un accident qu'elle attribue à la négligence du contracteur.

Personnel

E. Bourdeau et sa dame, de Saint-Constant; G. A. Markhill, Colombie Anglaise; F. M. Cedero, Sherbrooke; G. M. Delaney, Burlington, Vt.; John Graham, New-York; H. Jeffers, Chicago, Ill., et l'honorable L. Archambault, de l'Assomption, sont descendus à l'hôtel Richelieu.

Une fête irlandaise

Les Irlandais ont donné hier soir une grande soirée dans le soubassement de l'église Ste Marie, au profit de cette église. M. D. Barry présidait à la fête et M. J. J. Curran, député de Montréal Centre y a fait un brillant discours. Il a parlé longuement des malheurs de l'Irlande, avec une éloquence qui a soulevé l'auditoire et lui a valu des applaudissements.

Les ouvriers protestants

L'assemblée mensuelle de la "United Protestant Workingmen's Benefit Society" a eu lieu hier soir au Mechanic's Hall, M. John Cunningham au fauteuil. D'après le rapport du trésorier, cette société a perçu dans le mois $167.77 et elle a payé $134.50 à 16 membres malades et $26 pour diverses autres choses, ce qui a laissé un surplus de $7.27. Le médecin de la société est le Dr John T. Finnie.

Théâtre Royal

"Nobody's Claim" a été représenté au Théâtre Royal hier soir pour la deuxième fois cette semaine. La première représentation de ce drame a tellement captivé l'audience que longtemps avant le lever du rideau la salle était comble du parquet au paradis. Un grand nombre de personnes n'ont pu entrer, vu l'encombrement.

Cette pièce est déjà bien connue à Montréal et le succès qu'elle a déjà remporté les années dernières nous dispense d'en faire l'éloge.

Le rôle de *Madre*, l'héroïne, est bien rempli par une vieille connaissance du public montréalais, Mlle Sadie Hasson, qui s'est déjà acquis de nouveaux admirateurs cette année. M. Clifford Dempsey représente avec talent le personnage Ward Daveraun, dont le caractère est assez difficile à maintenir. Le major Schwabstetter et Calademus Phipps ont eu de brillants interprètes dans MM. Larry Tooley et Tommy Dayton.

La compagnie en général est bonne. Le meilleur conseil qu'on puisse donner, c'est de se rendre de bonne heure, si on veut retenir un siège.

TELEGRAPHIE GENERALE

Pénible accident — Une jeune fille presqu'entièrement brulée

QUEBEC, 14—Un bien pénible accident est arrivé hier matin vers onze heures et demie, à la demeure de M. Hector Marcoux, rue Sainte-Ursule. La servante, âgée de 25 ans, nommée Azilda Fiset, était occupée à chauffer une fournaise quand tout à coup une étincelle rejaillit dans ses habits, qui prirent feu immédiatement. Elle se trouvait seule dans le moment, dans le rez-de-chaussée, mais ses cris perçants arrivèrent aux oreilles d'une autre servante qui s'empressa de descendre où elle se trouvait.

Quand cette dernière arriva elle vit la jeune fille se débattant dans les flammes où elle ne pouvait étouffer. Elle jeta immédiatement un tamis sur l'infortunée, mais malgré tout le feu continuait son œuvre. On cria au secours et plusieurs personnes de la maison arrivèrent, et purent, non sans beaucoup de misère, enlever les hardes de la pauvre malheureuse. Les Drs Belleau et Lemieux furent mandés en toute hâte, et prodiguèrent à la malade, tous les soins que requérait son état. C'est une jeune fille très forte, car malgré toutes les souffrances qu'elle ressentait elle n'a pas perdu connaissance.

Elle a le corps horriblement brûlé, mais les médecins espèrent la sauver.

La grève de Pennsylvanie

PHILADELPHIE, 13—Les renseignements relatifs à la grève des mineurs en Pennsylvanie, sont tellement confus et contradictoires qu'il est impossible d'en rien tirer de précis et de concluant. On dit que la compagnie de Reading doit faire aujourd'hui même une tentative pour reprendre les travaux dans un certain nombre de mines, et qu'elle s'est engagée à protéger les ouvriers qui se rendraient à son appel. Elle aurait même formé un corps de police spéciale, armé de carabines Winchester pour maintenir l'ordre partout où il serait menacé par les grévistes. On craint en effet des troubles sur plusieurs points; mais on espère qu'ils seront prévenus par les mesures de précaution adoptées par la compagnie, de concert avec les autorités locales.

La réponse favorable du président Corbin aux propositions de conférence qui lui ont été adressées par le comité générale de la grève a causé un véritable désarroi parmi les mineurs. On pensait que la décision, prise par le comité des directeurs des Chevaliers du Travail de prendre la grève sous le patronage de l'association, aurait fait réfléchir la compagnie; mais cette résolution ayant produit un effet diamétralement contraire, et M. Corbin s'étant montré de plus en plus déterminé à la résistance, les ouvriers semblent portés à perdre confiance dans leurs chefs, et un grand nombre appellent à grands cris une solution quelconque. On attend avec une véritable anxiété le résultat de la tentative que va faire aujourd'hui la compagnie sur les points principaux du réseau.

OTTAWA 13—M. McFarlane, employé comme analyste pour le gouvernement du Canada, est actuellement occupé à examiner les divers échantillons de café vendus au Canada dans le but de déterminer la nature et la limite des falsifications.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 14—Appel a été interjeté à la Cour Suprême dans huit contestations électorales, dont plusieurs sont basées sur le délai de six mois. Voici les comtés dont les élections sont contestées: Québec, Montmorency, Glengarry, Maskinongé, l'Assomption, Russell, l'Islet et Montmagny.

—Les électeurs des comtés de Bruce et Huron demandent au gouvernement le rappel de l'acte de Tempérance du Canada.

—Le mariage de Mlle Frederica Baillargé, fille du sous ministre des travaux publics à M. J. F. Guay, ingénieur civil, qui devait avoir lieu le 9 courant, a été forcément remis par suite de la maladie de ce dernier.

DOROTHEE

La musique de ce magnifique opéra qui se joue actuellement à l'Académie de Musique, est en vente chez Hardy et Violetti, No 13 rue Gosford, aux prix suivants:

Partition complète piano et chant, $1.25. Piano seul 75 cts; Valse 60 cts; Lanciers 60 cts; Fantaisie 60 cts; Libretto, 15 cents. 95, 97, 98

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado" 36—jno

GARNITURE DE PARDESSUS EN FOURRURE

Magnifiques collets et poignets en alaska-loutre naturelle, mouton de perse, etc., pour pardessus. Venez nous voir. Prix réduits.

CHS. DESJARDINS et CIE.,
1537 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
92—jno Montréal.

Naissances

—A la Pointe St Charles, le 12 courant, l'épouse de M. [illegible] Descent, un fils.

—En cette ville, le 11 courant, l'épouse de Wilfred Mercier, Ecr., avocat, un fils.

Mariage

PAYETTE-VERVAIS—En cette ville, le 14 courant, à l'église Notre-Dame, par le Revd Giband, M. P. Payette, du Detroit, à Mlle Mathilda Vervais.

MCKENZIE-HUGUENIN—Hier, le 13 courant, à la Chapelle de l'Archevêché, M. Malcolm R. McKenzie, conduisait à l'autel, Melle Eugénie Huguenin, fille adoptive de A. G. Lord, Ecr.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Sa Grandeur Mgr. Fabre.

L'heureux couple est parti pour voyage aux Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Décès

MATHIEU—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de huit mois, Etienne-Arthur, enfant du Dr Arthur Mathieu.

LEMAY—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 77 ans, Louis Lemay.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, à 6 heures et trois quarts a.m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 6 heures a. m., No 91 rue Campeau, en arrière, pour se rendre à l'église Notre Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD—En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 4 mois et 11 jours, Marie-Exilda, enfant de M. Napoléon Richard, Hôtelier.

Les funérailles auront lieu Mercredi, à 1 heure et demie p.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 255 rue Notre-Dame, pour se rendre au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 32 ans, dame Mathilda Grenier, épouse de Pascal Chapleau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, à 7 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 6 heures et demie a.m., No 359 rue Sanguinet, pour se rendre à l'église St. Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU—En cette ville, le 14 courant, Marie-Antoinette, enfant de M. Louis Coutu, hôtelier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, à 2 heures p.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1261 rue Mignonne, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE—En cette ville, le 14 courant de la diphtérie, Eva-Hélène, âgée de 6 ans et 11 mois, fille et bien-aimée fille de Germain Lepage, marchand de fer.

Funérailles privées, demain, au cimetière de la Côte des Neiges.

Payez votre compte de gaz au bureau de la Compagnie, coin des rues Saint-Jacques et Saint-Gabriel, le ou avant MARDI, le 14 courant, et gagnez l'escompte. 130 t

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE jr & FRÈRE
2388—Rue Notre-Dame—2388
Et aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Guy.
(Bois franc pour Voituriers)
TELEPHONE No 134, MONTREAL.
Scieries à South Durham, P.Q.
11 aout—1 a

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92
RUE SANGUINET, Montréal
CLOS:
Coin des rues Sanguinet et Dorchester—Téléphone No 106, Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc—Téléphone No 1401.
13 fev—1 a

ARGENT A PRETER
A 5 ET 6

Propriétés et Lots vacants à Vendre

S'adresser à
L. BELANGER,
Notaire et Comptable,
31 oct—6m 116 rue Visitation.

QUARTIER Ste. MARIE

Tous les électeurs favorables à la Candidature de M. Jos. C ROBERT, sont priés de venir ce soir au Comité Central, No 107 Chemin Papineau, afin de signer la liste de présentation et d'aider à l'organisation. 97-2

VENTE DE PROPRIETES

Jeudi, le 16 Février courant, au bureau du soussigné, 285 rue Lagauchetière

1e Une maison en brique de première classe contenant près de quarante pieds de front sur cent quatre vingt dix de profondeur. Possession au 1er de mai; Cette maison porte le No 165 rue Lagauchetière.

2e Une propriété avec maison en bois contenant quarante pieds par quatre vingt, coin des rues Lagauchetière et Montcalm, présentement occupée par T. Dudevoir.

3e Un lot vacant en arrière du dernier mentionné faisant le coin des rues Montcalm et Bonaparte.

Vente à 10.30 hrs. hrs. a.m.

Pour plus amples informations, s'adresser au No 285 rue Lagauchetière.

96—6 M. PERRAULT, N. P.

Situations vacantes

INSTITUTRICE DEMANDEE

La municipalité scolaire de la paroisse de St. Joseph de Chambly demande une institutrice diplômée: sachant les deux langues, pour terminer l'année scolaire; les applications devront être accompagnées de certificats de capacité et de moralité; salaire $16 par mois; distance du village, trois milles.

S'adresser à
E. P. BERTRAND, N. P.
97—3 Chambly Bassin.

ON DEMANDE des garçons et filles pour apprendre un métier facile et payant. S'adresser au No 62 rue McGill. 18 oct—jno

ON DEMANDE une servante générale, famille de trois. S'adresser immédiatement au No 21 rue Cherrier. 97—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière et une fille de chambre, avec recommandations, au No 349 rue Lagauchetière. 97—jno

ON DEMANDE un commis épicier, avec bonnes références et connaissant ce commerce. S'adresser C. Coderre, épicier, rue Amherst. 97—2

ON DEMANDE un assistant teneur de livres pour un magasin d'épiceries en gros ayant deux ou trois ans d'expérience et pouvant passer les entrées de douanes. S'adresser par lettre à C. bureau de LA PRESSE. 97—3

ON DEMANDE des meubliers de première classe. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au coin des rues St. Alexandre et Ste Catherine. 96—6

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine, au No 290 rue St Laurent. 95—3

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 184 rue St Denis. 94—6

ON DEMANDE un sculpteur sur bois, bien recommandé, chez R. Reed, coin des rues St Alexandre et Ste Catherine. 92—6

ON DEMANDE un assistant cuisinier et aussi une servante générale âgée. S'adresser chez A. Truteau, 39 rue Vitré. 85—jno

ON DEMANDE de bons agents, bonne commission. H. A. Lahaise, chez John S. Prince, 33 rue St Laurent. 87—jno

ON DEMANDE une bonne cuisinière avec recommandation, au No 13 rue Berri. 25 jan—jno

ON DEMANDE des filles pour la reliure, au No 17 rue Ste. Thérèse. 5 janv—jno

A Vendre ou à Louer

A VENDRE

La magnifique propriété, maison et dépendances, de l'ex-chef de Police H. Paradis, No 73 rue St Christophe, près de la rue Ste Catherine. Le tout dans l'ordre le plus parfait, et libre de toutes charges ou redevances. Possession au 1er mai prochain. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire sur les Lieux. 88—15

A LOUER

Plusieurs logements et magasins. S'adresser de 10 hrs. a.m. à 4 hrs. p.m.

L. E. BEAUCHAMP & Cie.
4 Fev. jno. No 1477 rue Notre-Dame.

A LOUER—La maison (avec jardin) No 400 rue Sherbrooke, coin rue St. Denis. S'adresser rue Lemoine, No 12. 95—12

A LOUER—Pour un monsieur une belle grande chambre meublée. Pas d'enfants. No 112 rue Lagauchetière, entre les rues Saint Denis et Sanguinet. 94—jno

A VENDRE—Bel étal privé de boucher. S'adresser 249 Dorchester ou 1016 rue Ontario. 96—2

A VENDRE—Une épicerie située près du port à bois, très avantageuse pour une personne entendue dans cette ligne. S'adresser No 65 rue Craig. 94—4

A VENDRE—Un emplacement situé sur la paroisse de St. Jacques l'Achigan, P.Q., contenant environ 45 pieds de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, tenant devant au chemin de l'Equerre, en profondeur à François Prud'homme, sans bâtiment. S'adresser à F. Poirier, bureau de LA PRESSE. 2 Nov.-jno

BONNES CHAMBRES MEUBLEES à louer avec ou sans pension, au No 1493 rue Notre-Dame, près de l'Hôtel-de-Ville. 7 Dec-jno

HOTEL—On a encore quelques jolies chambres, avec pension, de $4 à $5 par semaine, à la Queen's Hotel, coin des rues Le Royer et Claude. 96—6

MAISON A VENDRE—Bien bâtie, sur un lot de 35 x 144, sur la plus belle rue de St. Jean, P. Q., à 25 milles de Montréal, formant une magnifique résidence de campagne, évaluée à $2000.00. Sera changée pour une propriété ou un stock de groceries dans Montréal. S'adresser à M. Alp. Decelles, St. Jean, P. Q. 13 Fev—jno

Divers

AVIS—Les maîtres ferreurs-forgeron de Montréal et de la banlieue sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu jeudi soir, à 8 heures précises, au coin des rues Alexandre et Craig, en haut du Hope Coffee House. 97—1

AVIS est par le présent donné qu'aucune personne est autorisée à collecter en notre nom sans un ordre signé par nous. J. H. Rolland & Fils. 92—2

PERDU—Dans la nuit de dimanche, un chien (Terreneuve) sous poil brun. Récompense libérale à quiconque le ramènera au No 81 rue St. Laurent. 97—jno

PERDUE—Une paire de lunettes, monture en or, à partir du chemin Papineau, 107, à la rue Dorchester, No 159 rue Wolfe. Une récompense libérale est offerte à la personne qui les remettra au No 107 Chemin Papineau. 96—3

$25,000 à prêter sur propriétés de ville et de campagne, de 5½ à 6 par cent. Maisons à vendre de $800 à $14,000. Aussi, billets à escompter. John Léveillé, agent, 25 rue St Gabriel. 89 4 Fev. jno

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

Les biscuits "GRANDMAS" sont reconnus comme les plus délicieux. Il sont faits par la Compagnie Manufacturière de Biscuits de Montréal et sont vendus par tous les épiciers dans cette ville.

PATINOIRE A ROULETTES VALIQUET

RUE ST MAURICE

Près du carré Chaboillez. Ouvert de 10 à 12 hrs a.m., 2.30 à 5, et 7.30 à 10.30 p.m., avec un beau corps de musique.

Grandes attractions tous les soirs, cette semaine.

Prix d'admission, 10c.
Usage des patins, après-midi 10c, soirées, 15c.

A VENDRE
RESTAURANT ET BILLARDS

L'établissement le plus beau, le plus complet et le mieux situé de Montréal.

Buvette splendide. Restaurant garni, vingt trois billards; le tout en parfait ordre.

Clientèle payante, toute faite.

Un bel avenir pour un homme d'affaires entreprenant.

Le propriétaire vend pour cause de mauvaise santé.

Pour les détails s'adresser à
S. COTE, Comptable,
11 fev-1m 43 rue St Gabriel, Montréal

Magnifique Chance de s'établir

Dans une de nos meilleures places de campagne

A louer ou à Vendre à des conditions faciles

Un établissement complet d'imprimerie, avec journal, clientèle de jobs considérable et assurée, reliure, magasin de papeterie et de librairie. S'adresser à
F. G. LA PRESSE,
30 jan—jno Montréal

MAGASINS A LOUER

RUE ST PIERRE
Nos 1, 11, 12, 20 et 30
Des Enfants Trouvés
Nos 42, 58, 92, 96 et 100
S'adresser à
E. A. MARTINEAU,
Agent des Sœurs Grises,
364 rue St. Paul 4 fev.—jno

Fumez les meilleurs cigares à cinq centins, les "Mikado"

THEATRE-ROYAL! SPARROW & JACOBS PROPRIETAIRES.

Chaque après-midi et chaque soir, pour la semaine commençant Lundi le 13 Février

La fameuse compagnie de Joseph J. Dowling et Sadie Hasson, dans le grand mélodrame

NOBODY'S CLAIM

La pièce américaine la plus heureuse qui ait été produite. Revisée et écrite de nouveau. Plus grande que jamais. Nouvelles chansons. Musique nouvelle. Nouvelles spécialités. Splendide mise en scène.

Prix d'Admission, 10c, 20c et 30c; Sièges réservés, 10c extra.
Plan du Théâtre au magasin de musique de Prince. La semaine prochaine: A GRI A WRONG

NOTE

Les familles qui ont des achats à faire ne devraient rien acheter avant de venir nous faire une visite; car, à cette saison-ci, nous vendons nos Marchandises à 50c dans la piastre.

DUPUIS FRERES
COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. ANDRE
11,13,14,16,18

Elections Municipales

QUARTIER SAINT-JACQUES

A M. N. ARTHUR HURTEAU,

MONSIEUR,

Nous, soussignés, électeurs du quartier Saint Jacques, ayant confiance dans votre intégrité et capacité, désirons que vous acceptiez la candidature pour nous représenter au Conseil de Ville, et nous vous assurons notre influence et nos votes au succès de votre élection.

L'hon. A. Lacoste
Hon. J.G. Laviolette
L. E. Beauchamp
F. X. Moisan
Joseph Duclos
Jos Leveille
D. Sevigny
Aimé Mathieu
Adolphe St-Jacques
Pierre Nadon
Celestin Marcotte
Felix Dagenais
Charles Lambert
L. Lavallée
Joseph Versailles
Alfred L'Abbé
J. O. Marchand
J. M. Marcotte
Chs. Desjardins
J. L. Giguère
J. M. Branchaud
Henri Scott
Oscar Beauchamp
L. T. Prud'homme
J. O. Bétournay
Augt. S. Langevin
Polycarpe McDonald
Oril Henault
P. Bourdon
C. Brisson
M. Renaud
J. Monty
J. E. Gervais
L. C. Lachance
Isidore Hogue
J. B. Therien
L. J. Gosselin
P. T. Deguise
E. Houle
Eug. Roy
Alexis Cusson
E. A. Desormeault
Azarie Lamarche
Edmond Favreau
I. Bourbonnière
D Bourbonnière
Eusèbe Eve
Joseph Courville
L A Léveillé
Joseph Jeannotte
Joseph Beaucaire
Charles Gagnon
Joseph Leclere
Joseph Duquette
William Swift
Maxime Vezina
G Latreille
G Dupont
Nap Dupont
Frederic Lapointe
Victor Bohémier
J B Primeau
Treffle Dudevoir
Noe Bourassa
J B Bourassa
Pierre Côte
C Reckner
J A Cadotte
W Peckner
O Hart
E Hart
T Johnston
A Letourneux
Jos Richard
N Brunelle
T Désormeau
C Baillargeon
A Faust
A C Senécal
F Cypiot
A Moussette
E Martin
O M Auger
Chas Desautels
H P M Perreault
Geo Lefrançois
Jas McLaughlin
Alf Bigaouette
E Perrin
L Desaulniers
Jos Dubord
F Lamoureux
O Saint-Charles
E Gagnon
J Leveillée
A Couture
Théop Godin
Louis Mireault
Louis Michon
N. Lanthier
Emeri Bérard
J. B. Labossière
Ant Crevier
Stanislas Lamarche
A. Martin, jr
J. A. Martin, sr
O. Giroux
Léon Falardeau
Heb. Leblanc
Maxime Martin
Xavier Lemonde
Joseph Martin
Alexis L. Cusson
Gustache Piché
J. Art. Painchaud
Stanislas Côté
B. M. O. Turgeon
A. Leonard
C. Leclair
C. Lamarche
J. W. Rivest
G. H. Gauvreau
A. H. Ouimet
G. Larochelle
H. Lapointe
A. C. R. Laflèche
G. E. Maille
A. Senécal
J. P. Marchand
John Haly
Jos. Rochon
N. Cousineau
C. Ouellet
J. Léon Dozois
Arthur Boivin
Joseph Normandin
Alfred Beaudoin
George Labelle
C E Thibault
A Turcot
E Payment
F G Lajoie
Chs Charbonneau
G Gagnon
Jos Roy
Arthur Mathieu
Euclide Mathieu
A Lachapelle
A Mercure
H Labrecque
B Saint Aubin
G Gosselin
Lawrence Selby
E Archambault
G Macduff
Robert Fortier
E Morache
Jacques Brosseau
I Morache
C Lamarche
W H Raybould
Thos Deery
Michel Laforce
P Poulin
Jos Lamoureux
Jos Bourgeia
A Colin
Chas Girard
Naz Perreault
Pierre Nionette
J Archambault
C Brunet
Eugène Lefrançois
JBte Vinette
JBte Renaud
L E Gauthier
J B Renaud père
P P Martin
L E Gagnon
Ant. Langevin
C H Vian
J B Deguise
Wm Scott
J O Panneton
A Labbé
E Martin
E S Contant
L R Raypert
Z Pilon
Jos Paquette
J B Tremblay
Chs Belleau
A P Pigeon
Dr A Dagenais

Et plus de 300 autres.

Ce soir, assemblée des électeurs favorables à la candidature de M. H. A. Hurteau, audessus du magasin de M. Took, salle Robert, rue Sainte-Catherine, ancien magasin Pilon.

11 fev—jno

Chemin de Fer du Grand-Trone

FONTE EN SAUMON

On demande des soumissions pour fournir 1000 tonnes de FONTE EN SAUMON, pour usage de fonderies; elle devra être livrée aux ateliers de la compagnie à la Pointe St. Charles en quantités à peu près égales chaque mois, durant la saison de la navigation de l'année présente. Le soumissionnaires devront spécifier la marque et cote pour les qualités Nos 1, 2 et 3. Le prix sera par tonne de 2,240 lbs.

Le paiement sera fait trois mois après la livraison.

Des soumissions endossées "Soumissions pour fonte en saumon," et adressées au soussigné seront reçues le ou avant mercredi, 15 Février 1888.

JOSEPH HICKSON,
Agent-général.
Montréal, 8 Février, 1888. 96—3

VENTE de MEUBLES de MENAGE

MM. Marcotte & Ecrement, encanteurs, 95 rue St. Jacques, pour une spécialité des ventes de meubles à domicile. C'est le temps de choisir le jour de sa vente. 11 Fev.—jno.

Fumez des cigares exquis, c'est-à-dire "Reliance"

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE et ECREMENT

PROPRIETES A VENDRE

— PAR —

MARCOTTE & ECREMENT

Plusieurs de ces propriétés rapportent au delà de dix par cent, elles sont toutes dans un très bon état, et les capitalistes ne peuvent faire mieux que de s'adresser à nous de suite.

Il nous faut vendre les propriétés suivantes d'ici à quinze jours, savoir:

731 rue Notre-Dame	$2,700
733 rue Notre-Dame	2,500
277 et 279 rue Beaudry	2,750
135 rue Drolet	1,850
226 et 228 etc., (tout le bloc), rue Drolet	3,500
631 et 637 rue Sanguinet	3,600
5 lots vacants rue St Urbain, en haut (par) 15 c. du pied.	
2 lots Vacants rue Cherrier	
112 et 114 rue Cadieux	4,050
154 et 156 rue Champlain	[illegible]
17 et 19 rue Fullum	[illegible]
302 et 306 rue Drolet	[illegible]
514 et 516 rue Laval, et 364 et 366 rue Marianne	4,850

Un joli cottage rue Cadieux dont nous ne pouvons donner l'adresse que privément.

Pour détails s'adresser à
MARCOTTE & ECREMENT,
Agents d'immeubles,
95—7 95 rue St. Jacques

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.

Le neuvième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, LE 15 FEVRIER, 1888
A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

$60,000.

PREMIERE SERIE

NOMENCLATURE DES PRIX

1	Immeuble	de $5,000	$5,000
1	Immeuble	de 2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	de 300	3,000
15	Ameublements	de 200	3,000
20	Ameublements	de 100	2,000
100	Montres d'or	de 50	5,000
1000	Montres d'argent	de 20	20,000
1000	Montres d'argent	de 10	10,000
2,147	Lots valant		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de $1,000	$1,000
2	Immeubles	de 500	1,000
4	Moulins à battre	de 250	1,000
50	Chaînes d'or	de 40	2,000
1000	Services de toilette	de 5	5,000
1,057	Lots valant		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE
BUREAUX: No 19 RUE ST. JACQUES
MONTREAL, CANADA
Billets à vendre au bureau de LA PRESSE.
15 fev-jno

L'Imprimerie Générale

EXECUTE AVEC DILIGENCE
TOUTES ESPECES DE
COMMANDES TYPOGRAPHIQUES
Impressions de Luxe,
Impressions de Chemins de Fer,
Impressions de Commerce,
ETC., ETC. ETC.

LIVRES ET PAMPHLETS
—ILLUSTRÉS OU NON—
IMPRIMES SUR
CARACTERES ROMAIN ou ELZEVIRIENS

Le matériel des presses, de clicherie et de caractère est neuf, des derniers modèles et du meilleur goût.

L'IMPRIMERIE GENERALE

EST EN MESURE
D'EXECUTER LES COMMANDES LES PLUS CONSIDERABLES SOUS LE PLUS BREF DELAI.

PRIX TRES MODÉRÉS

CHARLES BELLEAU,
GERANT.
No 15, PLACE JACQUES-CARTIER.